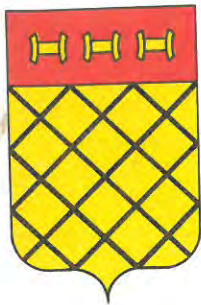


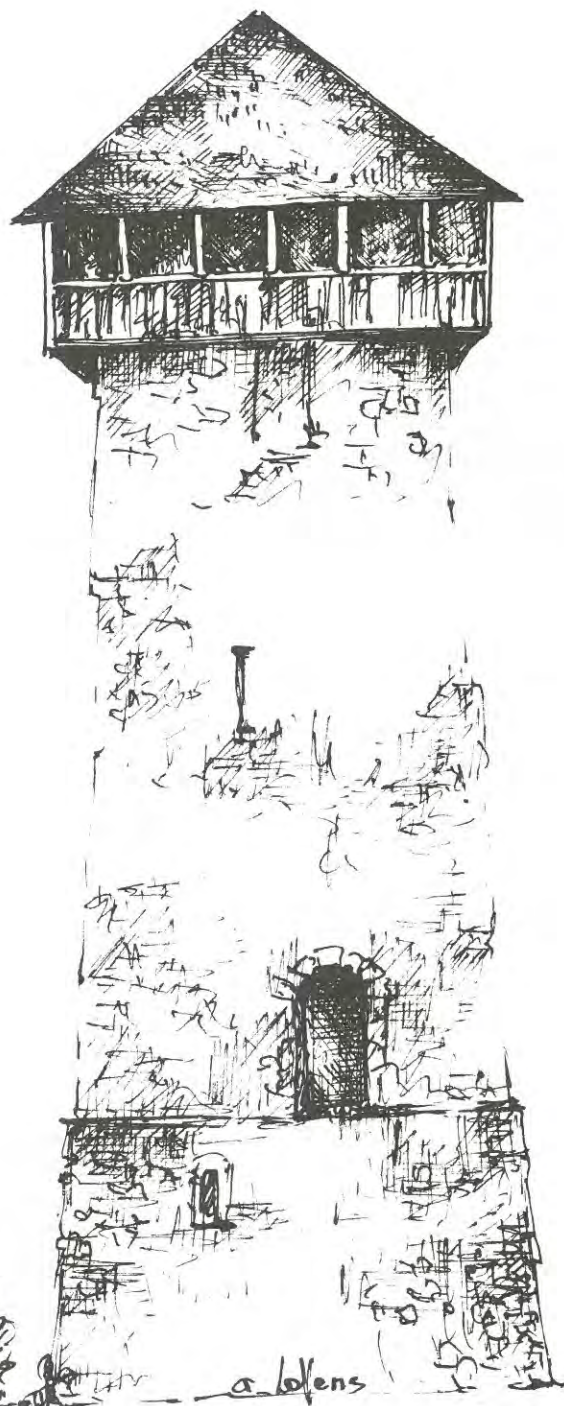
ANDOY - WIERDE



# LE CRÉSPON

Numéro 23  
Avril 96

UN RY...  
UNE FORET...  
DES SANGLIERS...  
LA BELLE EPOQUE...



## SOMMAIRE

EDITORIAL 3

### NOTRE VILLAGE

#### Le Ry du Naquion

Une découverte : celle d'un charmant ruisseau qui permet à l'auteur - instituteur - de donner une leçon. 23

#### Circuler en forêt

Comment le nouveau décret tente de concilier préservation de la nature et loisirs en forêt. 30

#### Une rencontre bourrue

Les sangliers se rappellent sauvagement au souvenir de Jules Servais. 17

### IL ETAIT UNE FOIS

#### Ah ! La Belle Epoque

Chapitre premier : Andoy au début du siècle, une vie simple et rude dans un paysage encore bucolique. 4

Chapitre deuxième : la guerre des barrettes et des cornettes, un conflit incroyable qui a déchiré le village pendant des années. 38

Cette revue est éditée trois fois l'an par l'ASBL Le Crespon. Les articles présentés traitent les différents thèmes intéressant notre communauté, tant dans le domaine des sciences naturelles (botanique, zoologie, géologie, géographie...) que des sciences humaines (histoire, folklore et traditions, archéologie, sociologie, onomastique...).

Vous pouvez vous abonner en vous adressant à Marcel Bertrand (tél. 40 02 92). L'abonnement annuel coûte 250 francs que vous pouvez verser au compte CGER N° 001-2035555-86 de l'ASBL Le Crespon, rue du Perseau 15, 5100 Wierde.

Les colonnes du Crespon sont ouvertes à tous. Si cela vous intéresse, vous pouvez prendre contact avec l'un des membres du comité de rédaction : Marcel Bertrand, José Bette, Jacqueline Blondiaux, Géo Donnet, Philippe Jacquet.

Les textes, photos et dessins publiés restent la propriété de leurs auteurs.

Recherche et dépouillement des archives : Albert Delvaux.

Mise en page : Jacqueline Blondiaux

Editeur responsable : Géo Donnet, rue du Vieux Fermier 17, 5100 Wierde.

## EDITORIAL

*Les années folles, la belle époque...*

*Le début du siècle, bouillonnant d'une vie intense dans pratiquement tous les aspects des activités humaines, a justifié ces surnoms.*

*Le village d'Andoy, bien que vivant en marge de ce bouillonnement, a fait de cette courte période qui précède la guerre une tranche de (petite) histoire intéressante.*

*Pour ne pas en faire un traité systématique et fastidieux, nous allons vous la raconter en chapitres assez courts dont les deux premiers paraissent dans ce numéro.*

*Au fil des numéros suivants, nous parlerons de Wierde à cette époque (avec une carte), des militaires, des dielleux, des activités pastorales très riches de l'abbé Gennotte, de mariages au Château, etc...*

*Si vous retrouvez au fond d'un tiroir une photo de ces années-là, pensez à nous. Ces documents qui se font rares méritent d'être publiés.*

*Nous entamons avec ce numéro la huitième année du Crespon. Nous n'en espérons pas tant en février 89, au lancement de cette aventure ! C'est pour cela que nous vous remercions pour votre soutien si longtemps fidèle.*

*Allez ! encore un petit effort. Il reste encore pas mal de choses à raconter.*

*Géo Donnet*

*Evidemment, c'est plus tard, après la guerre, qu'on a appelé « belle époque » les premières années de ce siècle. Probablement par opposition à l'effroyable carnage qui allait suivre.*

*Evidemment, ce surnom baptisait surtout la vie mondaine des cafés-concerts parisiens mais après tout, si l'époque ne fut pas belle pour tout le monde elle fut certainement très intéressante. Passionnante à bien des égards. Le cinéma, le train, l'automobile, l'électricité, l'avion, les machines agricoles et industrielles étaient dans l'enfance de leur fabuleuse aventure ; le commerce, l'industrie, l'agriculture, l'hygiène faisaient des progrès considérables ; les riches dépensaient sans compter en maisons, en voyages, en toilettes, en réceptions ; et le peuple... le peuple comme d'habitude était à cent lieues de se rendre compte qu'il vivait « à la belle époque » malgré une augmentation du niveau de vie général.*

*Comme ce sujet est vaste et copieux nous vous proposons de le parcourir en plusieurs chapitres. Ce sera plus digeste.*

### CHAPITRE PREMIER : ANDOY A LA BELLE ÉPOQUE

*Où après avoir situé l'époque dans la mémoire du lecteur par quelques événements marquants les auteurs font le portrait d'un hameau resté très bucolique.*

#### A LA UNE DES JOURNAUX

**1er JUILLET 1903.** A 15 heures. Premier départ du premier tour de France. 2428 kilomètres en six étapes : Paris-Lyon-Marseille-Toulouse-Bordeaux-Nantes-Paris. Soixante concurrents au départ, vingt à l'arrivée. Vainqueur : Maurice Garin. C'est une épopée extraordinaire qui passionne toute la France. Et la Belgique.

*« Je ne sais plus qui a dit : « La belle époque ! C'est parce que nous avons vingt ans qu'elle était belle... »*

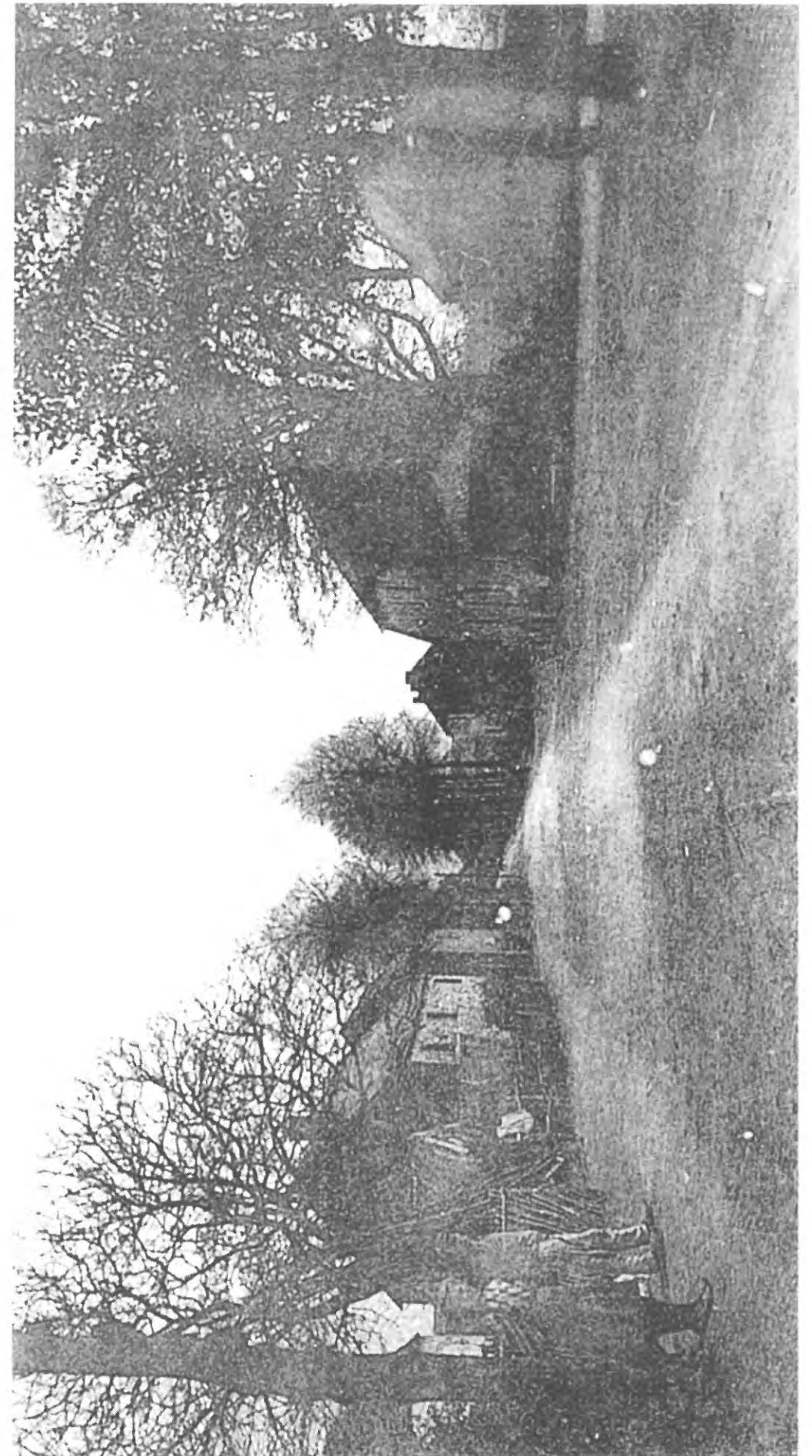
*C'est vrai pour un être humain, c'est vrai également pour une chose aussi vivante que le Tour de France.*

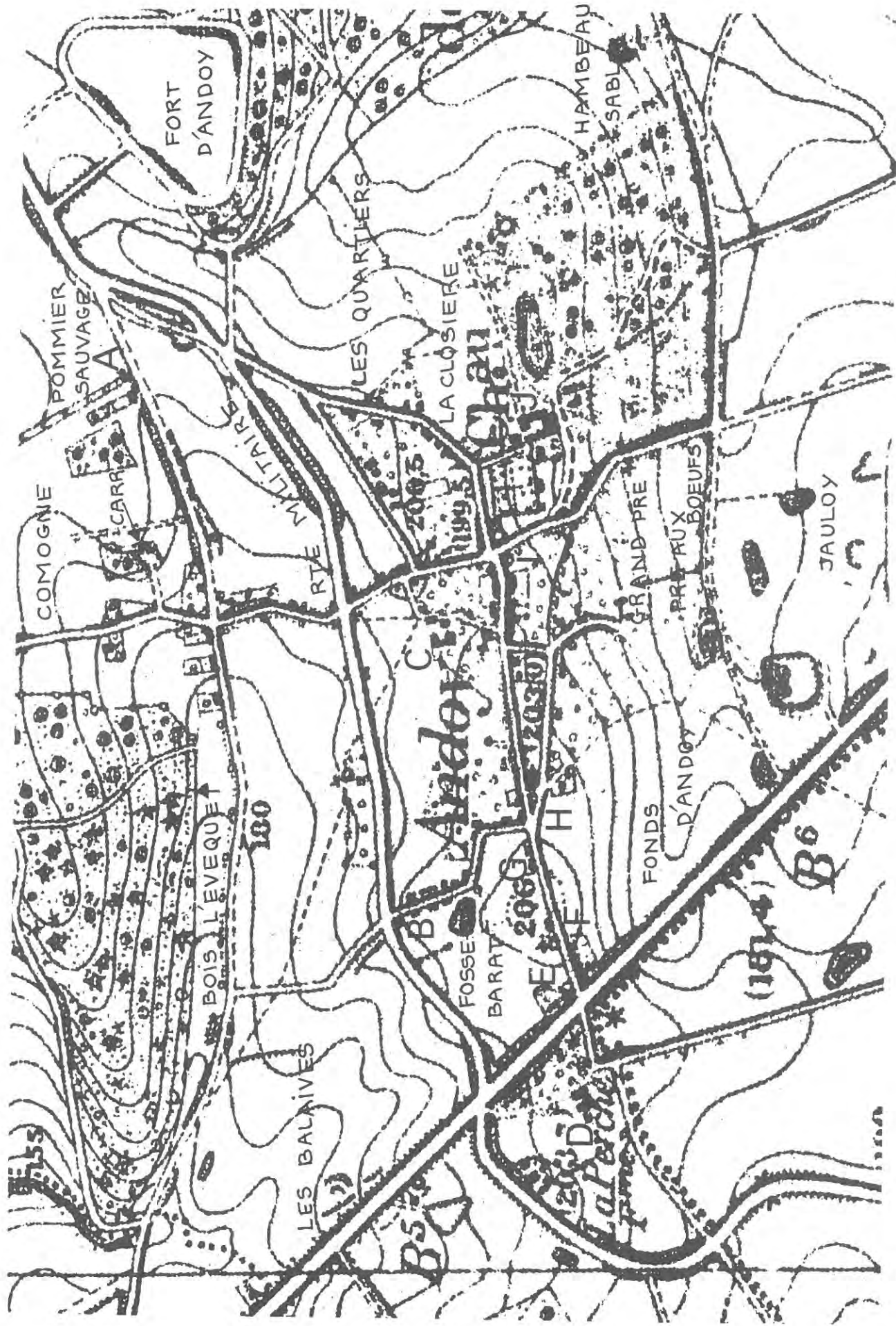
*De 1903 à 1914, ce fut vraiment la belle époque du Tour. Celle où on croyait en lui, à moins qu'on ne le haïsse, qu'on n'en comprenne point la grandeur ou qu'on en devine les truquages...*

*Car cette belle époque, ce fut celle des routes épouvantables sur lesquelles, avec des vélos qui pesaient le double de ceux qu'on connaît à présent, on réussissait des moyennes supérieures à vingt-cinq à l'heure...*

*La rue Grande à la belle époque.  
Revêtement de pierrailles, bordée d'ormes et de peupliers.  
A l'avant-plan, la chapelle de Géronsart.  
A l'arrière-plan, depuis la maison Russon jusqu'à l'étang Hermant, une double rangée de peupliers du Canada.  
C'était bien beau quand même.*

Collection Luc Dahin





### Le centre d'Andoy avant la guerre 14-18

L'échelle de la carte ci-dessus est environ

1/11 000, soit 1 cm = 110 m.

Nous n'avons indiqué que les endroits dont il est question dans les articles.

Les fermes et les cafés sont désignés par des lettres :

A : Café du Fort (Joseph Dothée)

B : Ferme de Joseph Deschamps

C : La Grande Ferme (Léonard Hermand)

D : Ferme de la Perche (Emm. Hasir)

E : Café de la Perche (Léon Galet)

F : Café du Midi (Alfred Romain)

G : Ferme Oger-Faveaux

H : Chez Emerence, épicerie

I : Café Despontin

J : Ferme de la Tour (ou du château, Lucien Cuvellier).

Rappelons qu'une superbe carte des lieux-dits a été publiée en annexe du N° 16 de décembre

1993. Si vous l'avez perdue, on peut vous en faire des photocopies pour que vous retrouviez tous les noms des champs et des chemins dans leurs appellations d'origine.

Les principales différences avec la situation actuelle :

⇒ l'autoroute n'a pas encore défiguré le paysage de sa large saignée rectiligne;

⇒ la route militaire qui joint le fort d'Andoy au fort de Dave est aussi importante que la route Namur-Luxembourg de l'époque;

⇒ les "défoncés" représentés à la Fosse

Barat, au Fond d'Andoy et à Jauloy sont des fosses à terre plastique en activité;

⇒ le centre du village est abondamment arboré;

⇒ les Comognes et les Balaives ne sont que des prairies (il y a une petite carrière de mauvaises pierres aux Comognes);

⇒ un sentier aujourd'hui disparu va de la Grande Ferme à l'orée du Bois l'Evêque

en rencontrant la chapelle Saint Roch (déplacée récemment au bord de la route militaire);

⇒ l'étoile au carrefour de la Perche indique un moulin à vent (mais oui, il y avait un moulin à vent à Andoy !)

C'est Géo Lefèvre, l'homme au coeur innombrable, qui pensa, créa et organisa le premier Tour de France. Il donnait les départs, filait à la gare, faisait les derniers kilomètres à vélo pour prévenir les foules. Et jugeait l'arrivée !

C'était aussi le temps où Maurice Machurey, le chronométreur, assistait au départ, le chef recouvert de l'immuable canotier de paille qu'on étreignait toujours le lundi de Pâques, et un parapluie sous les bras.

Ensuite, il courait à la gare, sautait dans le train qui l'amenait dans la ville d'arrivée où il atteignait la ligne finale tantôt à pied, tantôt en fiacre...

Les coureurs, eux, étaient livrés à leur propre sort. Il y avait bien une automobile montée par trois personnages pour les suivre, mais ceux-ci ne pouvaient pas tout surveiller.

Et il arrivait que certains coureurs prissent le même train que Machurey et, descendant, en douce, à la gare précédant celle de la ville d'arrivée, après avoir attendu l'heure correspondant à une moyenne possible, finissent triomphalement le parcours à vélo... Il y avait aussi ceux qui, ayant étudié la carte routière, prenaient des raccourcis...

Tout cela devenait tellement bien organisé que les étapes de nuit furent rapidement supprimées, car dans le noir, rien n'était plus clair... »

Georges Briquet, *Ici, 60 ans de Tour de France*, Editions de La Table Ronde, Paris, 1963.

**14 AVRIL 1900. PARIS.** Inauguration de l'exposition universelle sur le Champ de Mars dominé par la tour Eiffel (construite pour l'exposition de 1889). C'est un événement considérable qui, comme le dit l'éditorial du Figaro de ce jour-là : « doit clore le dix-neuvième siècle par l'étalage magnifique de ce que ce pays-ci contient d'utile et de beau. Avec le résultat politique

que tout brave homme doit poursuivre : la pacification sociale.

« Oui, pour ceux d'entre nous qui ont des âmes de petites filles - et Dieu sait s'ils sont nombreux, hélas ! - l'Exposition sera une poupée qui les fera tenir tranquilles. Pour ceux qui ont un cerveau, elle sera un livre où ils liront la consolante vitalité de leur race. Pour ceux qui ont un cœur, elle sera le tableau attendrissant d'êtres humains et fraternels, s'appuyant les uns sur les autres, se soutenant, s'aimant.

Mais l'Exposition ne sera pas seulement un gage de paix nationale, elle est aussi une garantie de paix internationale. Lorsque demain, des hommes venus de tous les coins du monde commenceront à défiler au milieu de ces jardins, de ces monuments, de ces merveilles, dont la toilette s'achève à peine, et qu'ils verront confondus tous les styles, tous les idiomes, tous les types, tous les drapeaux, ils comprendront que les nations n'ont pas été mises ici-bas pour s'entre-tuer, mais pour s'entraider, et que puisque tous les hommes sont les fils du même père, tous les hommes doivent se conduire en frères. »

Ce voeu pieux va, quatorze ans plus tard, avoir un accomplissement bien différent, hélas ! Bruxelles organisera en 1910 une exposition universelle d'une ampleur comparable qui attirera plus de 12 millions de visiteurs.

**1er MAI 1903. PARIS.** Emile LOUBET, président de la république, accueille le roi Edouard VII pour consacrer l'« Entente Cordiale » qui réconcilie enfin deux ennemis héréditaires : la monarchie insulaire et la république continentale.

La réception est grandiose. Il y a, notamment, à Vincennes, une parade militaire de 18.000 hommes. Cette « entente cordiale » qui n'avait comme objectif que la paix sera hélas ! par un contrecoup fatal une des causes de la première guerre mondiale.

## 8 AVRIL 1904. SAINT PETERSBOURG

« La débâcle de la Néva a commencé aujourd'hui. L'amirauté profite de la température exceptionnelle pour activer l'armement de l'escadre de la Baltique. Des prières publiques ont lieu dans toutes les églises pour le triomphe de la Russie. Dans la nuit de samedi, au Palais d'Hiver, le tsar, les deux impératrices et la famille impériale assisteront à la première messe célébrée après le carême. Le tsar a autorisé les églises de Vladivostok et de Port-Arthur et les aumôniers de la flotte d'Extrême-Orient à ne célébrer les messes de Pâques que pendant le jour pour éviter toute surprise de l'ennemi. L'amiral Makharoff a télégraphié qu'il savait par des espions que les Japonais devaient tenter une nouvelle attaque pendant la nuit de Pâques ; l'amiral Makharoff est résolu à en finir et à ne pas rester sur la défensive. » (Le Petit Journal du 9 avril).

La guerre russo-japonaise vient d'éclater. Elle marquera l'avènement du Japon au rang des grandes puissances.

## 30 AVRIL 1900 BLOEM FONTEIN - AFRIQUE DU SUD

« Les Boers ont fait preuve d'une grande ténacité dans leur attaque autour de Thabanchu samedi et dimanche mais la position de la 8ème division (anglaise) était trop forte. Le but de cette attaque des Boers était de s'emparer d'un défilé entre les montagnes et d'un convoi anglais » (L'Eclair du 3 mai 1900).

Ce n'est qu'un épisode de la cruelle guerre des Boers qui oppose de 1899 à 1902 les ancêtres des Afrikaners à leurs suzerains anglais.

## 14 AVRIL 1902. EN BELGIQUE.

Grève générale décidée par le Conseil Général du Parti Ouvrier. Revendication : le suffrage universel pur et simple. Cette grève durement réprimée s'arrête, sur un constat d'échec, le 20 avril. Depuis 1899 le gouvernement à majorité catholique est

dirigé par M. De Smet de Nayer. Ce qui fait la une à l'époque en Belgique c'est le mode de scrutin, les problèmes d'enseignement (tiens !), la réforme du service militaire et la politique coloniale du roi.

Léopold II tente, alors, en vain, d'offrir à la Belgique un cadeau 80 fois plus grand qu'elle (le Congo qui commence alors à devenir rentable ne sera accepté par la Chambre que le 20 avril 1908).

Au début du siècle la Belgique offre l'image d'un pays prospère où les campagnes opulentes et les villages riants et abondamment arborés contrastent avec d'immenses zones industrielles tristes et enfumées mais intensément actives.

La Belgique est riche mais notre village, comme le reste de la Province, à l'écart des grands pôles de prospérité, reste un peu en marge de cette richesse.

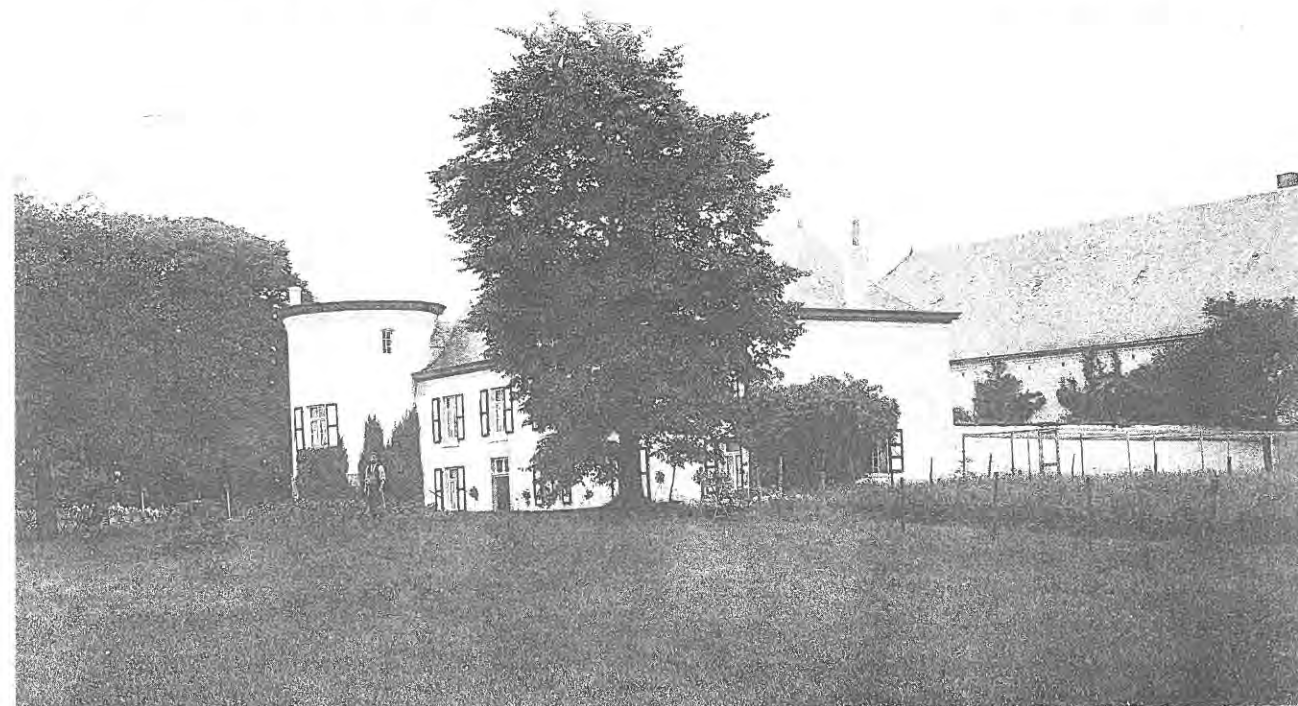
## PAYSAGE

« Le paysage d'Andoy était bien différent de ce qu'il est aujourd'hui ; le village était vraiment noyé dans la verdure, de même que la grand-route de Luxembourg qui était bordée d'une double rangée de gros ormes, certains vers Namur avaient un mètre de diamètre.

Au village, depuis la maison Pieltain à la Perche (actuellement n° 8 rue Grande) jusqu'à la ferme Oger-Faveaux, une rangée d'ormes ; l'autre côté est occupé par les maisons actuelles. Depuis la maison Russon (actuellement Jacques Seulet) jusqu'à l'étang Hermant une double rangée de peupliers du Canada. Du cimetière jusqu'à la maison de Julien Guillaume (rue du Perseau) des ormes. Et encore des ormes au Grand Pré (Jules Servais), des peupliers à la Closière près de l'étang du parc du château, et tout le long de presque toutes

ANDOY — Château de la Perche.

Edit. J. Leleu Namur.



Le Château de la Perche à la belle époque. Il sera détruit en 1914 et reconstruit autrement après la guerre.

Collection Luc Dahin



*Les routes n'étaient ni bétonnées ni asphaltées...  
Le début de la rue du Perseau avant la guerre 14-18.  
Remarquez les limites du cimetière d'alors.*

Collection Marcel Bertrand

*les prairies. Cela était bien beau quand même... »*

(Mémoires de Jules Massin, rédigés en 1982).

Si cette description correspond à la situation en 1914 il ne fait aucun doute que tout cela existait aussi en 1900. Le village était verdoyant, ponctué de nombreux pommiers haute tige : en face du cimetière, au Pré des Boeufs, devant le château...

La route militaire venait d'être construite (actuellement la rue du fort d'Andoy et rue du Quinque). L'accotement était pourvu d'un chemin de fer qui faisait la liaison entre les forts. Il y avait même un passage à niveau à la rue Aibye, mais nul ne connaît la date de sa disparition. Les routes étaient loin de leur état actuel. Aucune n'était asphaltée. Fréquentées seulement par des chariots et des carrioles, elles étaient striées d'ornières. Pour vous en convaincre observez attentivement la photo de la rue du Perseau, longeant le cimetière. Vous y apercevrez aussi des poteaux téléphoniques. N'allez pas croire qu'il y avait des abonnés au téléphone dans ces années-là, la ligne était simplement réservée au fort nouvellement construit (1892).

Bien sûr, le service d'autobus n'existait pas encore (1930) et même les autos particulières étaient absentes. Seuls les plus fortunés, le château ou les fermiers possédaient des voitures à chevaux. Mr. Lambert, l'occupant du château d'alors, n'employait pas moins que quatre cochers. Les déplacements limités le plus souvent à Namur, se faisaient toujours à pieds.

L'électricité, cette fée magique, si elle était inventée, ne fit son apparition que bien plus tard (1930). L'éclairage était assuré par les lampes et des bougies, mais pour les épargner, on ouvrait parfois le couvercle du poêle, ce qui donnait une clarté suffisante pour écouter avec passion les histoires que les aînés se plaisaient à raconter aux plus jeunes.

L'approvisionnement en eau était un problème aigu auquel étaient confrontés la

plupart des ménages. Beaucoup se servaient de l'eau du toit récoltée dans la citerne. Ce n'est qu'en 1911 qu'Andoy fut pourvu d'un puits communal, dont les vestiges sont encore visibles dans la prairie en face de l'école.

## MÉTIERS

Le village était pour l'essentiel, agricole. Les travaux des champs se faisaient au rythme paisible des chevaux, rythme qui donnait à la vie paysanne cette sérénité qu'on lui envie oh combien ! aujourd'hui.

C'est pour cette force motrice lente mais efficace qu'une bonne partie des terres était réservée à la culture de l'avoine. Il n'était pas question alors de betteraves sucrières, les fourragères étaient destinées à la nourriture des vaches. Le froment, l'épeautre et le seigle formaient la rotation des cultures.

La pomme de terre, aliment de base, était évidemment abondamment cultivée. Bon nombre de maisons étaient de petites fermes où une vache, un cochon, quelques poules, quelques lapins, un potager amoureusement entretenu, quelques arbres fruitiers... amélioraient sensiblement un ordinaire parfois bien maigre.

Des ouvriers agricoles travaillaient dans les fermes : la ferme de la Tour (ou du Château) (occupée par le futur bourgmestre Lucien Cuvelier jusqu'en 1908), la Grande Ferme de Léonard Hermant, la ferme Dechamps sur la route militaire, celle de la Perche occupée par Emmanuel Hastir, la ferme Oger-Faveaux, rue Grande et quelques autres plus petites mais qui parvenaient à faire vivre leurs familles.

Le château était un bon pourvoyeur d'emplois, probablement un dizaine : cuisinière (Julie Oger), jardiniers (Joseph Thirifays et Edmond Gilson), garde-forestier (Armand Massin), quatre cochers (Ernest Mathieu, chef cocher, Joseph Bertrand, Auguste Tamsyn, Achille Bertrand) et sans doute une ou deux femmes de chambre dont le nom n'a pas été retenu.



Noirhat Troubadour

Noirhat Troubadour appartenait à Joseph Dotet (Ferme du Château). Primé à un concours à Liège, en 1912... Prime de six mille francs de l'époque !

Les artisans étaient relativement nombreux :

maçons (Jean Paulus, Joseph Deborsu, Alexis Lizée, Emile et Alphonse Oger), charpentier (Alfred Basieux), menuisiers (Désiré Dufaux, Tasseroul), chaudronniers-plombiers-zingueurs (Isidore Jacques, Léon Thirant - on réparait alors beaucoup les seaux, les cruches, les bouilloires et les chaudrons d'un point de soudure ou d'une pièce soudée quand le trou était trop grand), ardoisier, tailleur d'habits (Adolphe Massart), couturière, repasseuse, maréchal-ferrant (Désiré Oger - un métier qui a donné son nom à une rue), cordonnier (François Hastir - on usait décidément beaucoup de souliers à l'époque), charron, serrurier (Alphonse Massin). Il y avait évidemment

quelques fonctionnaires : institutrice (soeur Félicienne, soeur Marie Louisa), curé (Adolphe Gennotte), cantonnier-fossoyeur (Emile Hambenne, Emile Oger), gendarmes, militaires (quelques officiers et sous-officiers du fort),...

Des ouvriers aussi et des employés qui travaillaient à Jambes, à Namur et dans l'industrie de la terre plastique : ouvriers à l'usine Finet à Jambes (Servais Pirmez y a été tué en 1905, deux cent cinquante ouvriers sont venus à l'enterrement...), cheminots, employé au « Gaz de Namur », mineurs de fond ou de surface dans les fosses à terre plastique... Victor Mathy, au Pré du Poste, était « garçon-droguiste » et Théophile Oger « emballeur » à Jolloy.

Trois épiceries se disputaient la clientèle, Eugène Lizée près de l'église, Emérence près de la chapelle de Géronsart et Alfred Romain au début de la rue Grande. Il n'y avait pas d'allocations de chômage à l'époque et c'était la coutume pour ces épiciers de faire crédit aux maçons, aux mineurs, ... sans salaire pendant l'hiver.

Eugène Lizée et Alfred Romain étaient aussi marchands de grain et de charbon et surtout cabaretiers.

Autre métier d'appoint pour Alfred Romain et quelques cultivateurs : transporteur de blocs de terre plastique. Ils amenaient les blocs extraits des fosses à la gare de Naninne ou au bord de la Meuse, aux quais de chargement.

Il y avait aussi quelques professions occasionnelles. Chaisière par exemple (Clémentine Pirmez), chargée de collecter aux grands-messes et aux enterrements la

cense (un centime) qui payait le droit d'occupation de la chaise à l'église et bien sûr de remettre les chaises en ordre après les offices ; ou cleric-chantre-organiste (Emile Pirmez).

## LE PÉKET

La vie était rude, très rude pour les petites gens. On travaillait plus de dix heures par jour six jours par semaine ; les enfants étaient très tôt mis au travail (les archives de l'administration des mines signalent la mort accidentelle d'Ernest Descamps, gamin de 14 ans manoeuvre à la fosse numéro 3 au Fond d'Andoy, le 31 août 1907) : on n'osait pas encore imaginer les congés payés et le matin du seul jour de repos hebdomadaire il fallait se lever assez tôt pour aller à la messe. Les sports n'existaient pas (jouait-on déjà à la balle pelote en 1900 à Andoy ?) les distractions étaient rares.



Le dimanche, on joue aux quilles devant chez Emerence.

Collection Luc Dahin

Si bien que les hommes avaient de bonnes raisons de se retrouver au café, l'endroit magique où l'alcool et la camaraderie leur faisaient oublier pour quelques heures les rigueurs de leur condition.

A la belle époque l'alcool faisait des ravages. A Namur, c'était la bière et le péket ; surtout le péket. Et à Andoy, à certaines périodes d'avant la loi Vandervelde, le nombre de cafés correspondait probablement à la moyenne nationale : un pour trente habitants (la loi Vandervelde de 1919 interdira la vente de l'alcool dans les cafés, mais les clients iront boire leurs petits verres de goutte en cachette dans la cuisine !).

Mais cette pratique était déjà fort répandue avant cette loi puisqu'en 1900 Andoy comptait une vingtaine de « cafés » dont cinq seulement affichaient clairement leur statut.

Les cinq officiels : Chez Lizée, Chez Despontin (à côté de l'église), le café du Midi (Alfred Romain), le café du Fort (au Pommier-Sauvage, Joseph Dothée), le café de la Perche (Léon Galet).

Les « quinze » clandestins : des maisons particulières des gens qui arrondissaient leur quinzaine sans payer la patente et dont il vaut mieux taire les noms (y a-t-il prescription pour ce type de délits ?).

La moyenne à Andoy était faussée, la garnison du fort y amenait un renfort de clientèle pour les cafés. Encore que la discipline étant très sévère, les gendarmes sourcilleux, les sorties assez réduites et la solde très modeste, cette clientèle n'était peut-être pas très importante. Sauf pour le café du fort qui avait l'avantage de la proximité.

Mais le péket pouvait être mortel.

« Le jeudi 1er mars 1906, Félicien Deville en allant à sa journée à 6 heures du matin (sic) a trouvé Alexis X, maçon ; il était couché sur le dos, dans une prairie chez M. Joseph Dechamps, le corps froid comme

glace, les membres raidis par le froid. Félicien Deville et Hubert Oger l'ont porté chez Dechamps dans un fauteuil près du poêle ; le curé, après la messe de 7 heures, est allé chez Dechamps ; il a confessé Alexis X agonisant, lui a donné l'extrême-onction et la bénédiction apostolique. C'est ainsi que les buveurs finissent leur vie ordinairement car il est probable qu'il avait passé la nuit dans cette prairie !... »

(Note de l'abbé Gennotte).

Ailleurs, dans ces mémoires l'abbé Gennotte médite sur les méfaits de l'alcoolisme. C'est un beau document. Et lisez bien jusqu'au bout, dans sa dernière phrase, il invente la « Tourtel ».

« Quant aux abus : le plus grand : Ce sont les excès de boissons, c'est l'alcoolisme, cependant l'alcool est un poison, en boire est un suicide ; se suicider à petites doses est assurément coupable. Il y en a beaucoup ici qui boivent avec excès du genièvre principalement les mineurs vulgairement appelés : les ouvriers aux terres plastiques ; et parmi ces buveurs plusieurs ne viennent jamais aux offices du dimanche, et dans leurs conversations, ils sont impudiques, l'ivrognerie c'est la soeur de l'impudicité ; tout ouvrier ivrogne est impudique !... Une femme d'ivrogne est une martyre sous tous les rapports. Parmi les ouvriers d'Andoy, plusieurs sont excessivement pauvres parce que ce sont des buveurs !... Que faire !... Que dire !... Aux grands maux les grands remèdes. Vous ne guérerez jamais un ivrogne en lui disant : ne bois pas trop. Mais seulement en lui répétant : ne bois plus du tout. L'expérience en a été faite en Irlande, en Angleterre, en Ecosse, en Amérique. On n'a rien gagné en prêchant la modération ; il a fallu en venir à réclamer l'abstinence totale. Le cardinal Manning à 64 ans, regrettait de n'avoir pas prêché l'abstinence totale. Enfin le plus sage, en attendant mieux, ne serait-ce pas d'offrir à nos ouvriers mineurs, verriers, à nos ouvriers du bâtiment, à nos ouvriers métallurgistes, à nos ouvriers agricoles de la bonne bière légèrement alcoolisée. »

Un beau mariage. Celui de Joseph Bertrand et d'Anna Wauthier (les parents de Marcel Bertrand), en 1908. Le beau moustachu, quatrième à partir de la gauche au rang arrière, est Lucien Civecher, qui deviendra bourgmestre en 1911.



Collection Marcel Bertrand





## LA CHICORÉE, LES ALLUMETTES.

« Les familles vivaient dans une autarcie assez grande. Chacun brûlait le bois qu'il coupait l'hiver. On en profitait pour couper des branches de bouleaux dont on faisait des balais. On mettait de côté les plus beaux morceaux de frênes ou de noisetiers qui constituaient la réserve de manches d'outils pour toute l'année. Les mannes ou les paniers faisaient l'objet de tous les soins des vanniers (ils étaient nombreux à connaître ce métier).

Les pommes tombées étaient broyées, pressées et devenaient du vinaigre. Chez nous, au fond du jardin, croissait chaque année une plante de houblon dont on faisait une excellente bière. La chicorée à café était également cultivée. Ma grand-mère coupait les racines en petits dés et les séchait dans le coffre du poêle. Quelques paniers de pommes, aussi coupées en morceaux, de même que des prunes, passaient aussi au séchage, pour être consommées en hiver et au printemps.

J'ai oublié de vous parler aussi de la confection d'allumettes. On fendait des morceaux de frênes que l'on pendait dans le coin de la cheminée. Elles servaient seulement pour allumer les pipes, ou la lampe, car elles n'avaient pas de soufre. L'économie qu'on réalisait par ce moyen n'était certes pas importante, mais en ce temps-là, il n'y avait pas de petites économies.

La vie d'alors n'était certes pas rose tous les jours, mais croyez-le bien, on n'était pas moins heureux qu'aujourd'hui où l'on ne manque de rien. »

(Marcel Bertrand).

## LES SOEURS ET LES CURES

Le début du siècle à Andoy a été marqué par deux fortes personnalités, le baron Alphonse de Moreau et l'abbé Gennotte, et par la résolution d'un conflit qui déchira le village pendant des années.

Ce conflit est raconté dans le chapitre suivant mais pour mieux le comprendre il serait bon d'en situer les protagonistes.

Depuis 1853 il existe à Andoy une école construite par la famille de Moreau et tenue par les religieuses de la Congrégation des Filles de Marie de Pesches.

En 1901, l'école primaire est tenue par Soeur Félicienne et l'école gardienne par Soeur Marie-Louisa. Soeur Félicienne est à Andoy depuis octobre 88. Alphonse de Moreau, ancien bourgmestre de Wierde (de 1864 à 1884), ancien ministre (de 1884 à 1888), ancien membre de la Chambre (de 1876 à 1894), est à cette époque directeur de la Banque Nationale. Il habite Bruxelles et la famille ne vient au château d'Andoy que pour les grandes vacances, de courts séjours et certains week-ends. Malade, il loue le château le 1er octobre 1904 à M. Lambert, riche maître de verrerie de Charleroi.

L'abbé Georges Dassy est curé d'Andoy depuis le 1er avril 1895. Il est remplacé par l'abbé Adolphe Gennotte le 1er janvier 1902.

Le docteur Alexis Pierard (de Wierde) est bourgmestre depuis 1885.

## POESIE

La belle époque, c'est aussi Apollinaire, Maeterlinck, Verhaeren.

Allez ! Pour finir en beauté ce chapitre premier prenons un petit coup de Verhaeren, c'est moins cher que le péket, c'est largement aussi bon et ça ne peut faire que du bien.

Marcel Bertrand et Géo Donnet.

Les usines.

L'aube s'essuie

A leurs carrés de suie ;

Midi et son soleil hagard

Comme un aveugle errent par leurs brouillards ;

Seul, quand au bout de la semaine, au soir

La nuit se laisse en ses ténèbres choir,

L'âpre effort s'interrompt, mais demeure en arrêt,

Comme un marteau sur une enclume,

Et l'ombre, au loin, parmi les carrefours, paraît

De la brume d'or qui s'allume.

## UNE RENCONTRE BOURRUE

Andoy-Wierde en octobre 1993.

Après la torpeur de l'été, la nature semble reprendre vie sous un soleil généreux. Les oiseaux crient et s'agitent en tout sens, le gazon roussi reverdit, les bruits dans les bois donnent un air de printemps.

Mais ce n'est qu'une impression, le soleil est trompeur et éphémère, les cris exubérants des oiseaux préparent des rassemblements migratoires et les bruits dans les bois sont souvent l'écho des va-et-vient d'animaux en quête de nourriture d'hiver.

Il faut donc se rendre à l'évidence, il s'agit bien de l'automne, et, rien qu'à y penser, cela donne déjà comme un frisson qui court dans des feuillages aux couleurs d'arrière-saison...

## LES FUSILS SONT LÀ

Pan! Pan!

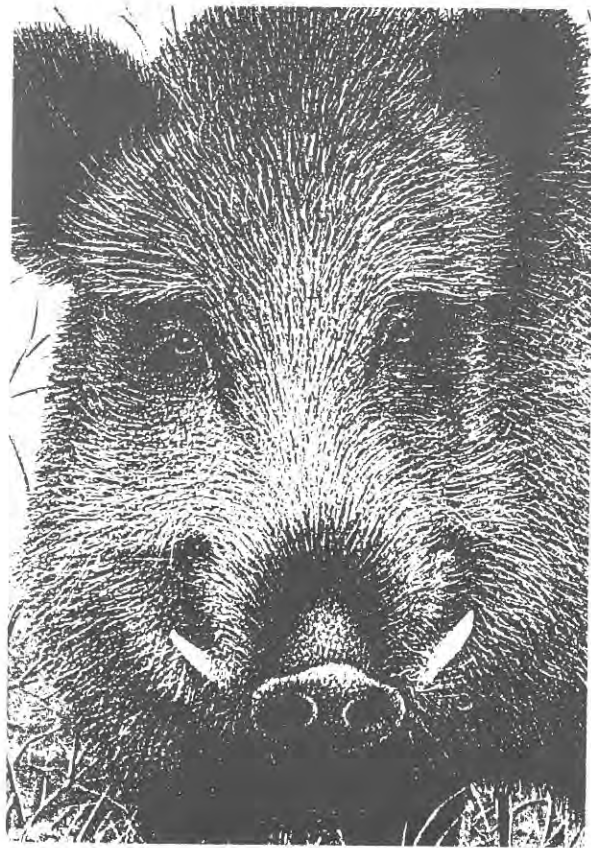
Deux déflagrations qui déchirent la tranquillité des bois aux Comognes d'Andoy.

C'est la chasse! C'est même la grande chasse, car, à bien écouter, on entend aussi des traqueurs crier, siffler, sonner de la trompette et donner du bâton dans la

végétation. Ils s'en donnent d'ailleurs à cœur joie, comme pour se libérer de toute l'énergie accumulée durant l'été et que l'hiver va grignoter par petits coups. Plus loin, là d'où proviennent les coups de feu, on devine des chasseurs qui attendent le gibier rabattu vers leurs mortels fusils.

Ces traques, elles dérangent tellement le gibier, que, parfois, cela éloigne les plus rusés à grande distance.

C'est ce qui a dû se passer un après midi d'octobre 1993 à Andoy...



Dessin de Jean-Marie Winants, extrait de Forêt Wallonne N° 23

## UN SANGLIER DANS LA GRAND RUE

La Perche à Andoy, 16a, rue Grande. Aimée Servais regarde par la fenêtre de sa cuisine vers la fosse Bara. Tout à coup, son attention est attirée par le mouvement anormal d'un animal longeant les hautes clôtures entourant la fosse. Cet animal semble provenir des Balaives et cherche, en longeant la clôture, à se frayer un passage vers la fosse. Sur le moment, Aimée pense à un mouton de couleur foncée...

Comme l'animal se rapproche, elle peut maintenant clairement le distinguer; mais elle n'en croit pas ses yeux: il s'agit d'un sanglier!

A ce moment, Jules Servais est occupé près de son hangar abritant une réserve de paille à la Perche. Sa soeur Aimée l'aperçoit et l'y

rejoint prestement pour signaler la présence du sanglier.

Ils décident immédiatement de prévenir le garde des eaux et forêts quand, tout à coup, alors qu'ils reviennent vers la maison, le sanglier déboîte sur la rue Grande.

Il a la queue relevée et les poils du dos hérissés. C'est une furie. Rien ne semble pouvoir l'arrêter dans sa course sauvage et, comme un bulldozer, il traverse la rue pour filer par les prairies dans la direction de Wierde.

Quelle frayeur...

Cela s'est passé si vite et, malgré cela, jamais Aimée n'a ressenti une telle impression de sauvagerie animale.

Mais qui est-il donc cet effrayant animal?

## LE SANGLIER EST UN SUS SCROFA

En latin, suivant la classification de Linné, le sanglier s'appelle *Sus Scrofa*.

C'est un mammifère faisant partie de la famille des suidés (ordre des ongulés artiodactyles non ruminants).

Il a une tête massive flanquée de deux petits yeux malicieux qui, pour un rien, peuvent aussi donner une impression de terrible colère. Les oreilles, larges et très mobiles, sont les *écoutes*. Elles entretiennent une ouïe très fine, mais elles n'assurent pas toujours une bonne protection au sanglier, tout simplement parce qu'il fait beaucoup trop de bruit quand il circule ou qu'il mange. Le nez, très long et très robuste, se termine par le *boutoir*, plat et très dur, ce qui le rend capable de remuer les sols les plus résistants. Les mâchoires sont aussi très solides, et, chez le mâle, elles portent sur les côtés inférieurs deux canines appelées *défenses* courbées en arrière pour venir s'aiguiser contre les canines supérieures appelées *grès*. Ces grès, ils poussent en se recourbant derrière les défenses et en contact avec celles-ci. Pendant la mastication, les grès peuvent ainsi jouer un rôle de pierre à aiguiser les tranchants des défenses dressées vers le haut comme de

solides poignards de part et d'autre de la mâchoire supérieure. Passé cinq ans, ces défenses se recourbent. L'animal, qui en devient moins dangereux, est alors dit *miré*.

Le corps du sanglier est aplati latéralement, haut aux épaules et plus bas à l'arrière train. Le poids peut varier selon les espèces, comme le *Sus scrofa Attila* des Carpathes qui peut peser jusqu'à 350 kilos! Chez nous, lorsqu'on parle d'un sanglier de 100 kilos (Jules Massin, un ancien garde chasse à Andoy-Wierde, a tiré en Ardenne une laie de 120 kilos (idée), c'est déjà une pièce rare.

La peau peut être en certains endroits très épaisse comme c'est le cas pour l'*armure* constituée des épaules, de l'échine et des flancs. Le pelage est composé de très grosses soies noires souvent bifides à pointes rousses dépassant une épaisse bourre crêpue d'aspect tantôt noir, tantôt grisâtre ou roussâtre. Cet aspect peut changer en fonction des saisons; il est par exemple plus clair et moins dense en été qu'en hiver. Ce pelage donne une coloration très variée au sanglier: on en voit des noirs, des bruns foncés, des bruns clairs, des roux, des gris et, parfois même, des argentés. Dans tout les cas, il s'accorde parfaitement avec les couleurs du milieu forestier.

Le poil des joues est plus clair et long, une crinière formée de longues soies mobiles parcourt le dos de la tête à la queue. En cas de danger, cette crinière peut être hérissée à volonté, ce qui lui donne un aspect très impressionnant.

La queue assez longue est terminée par une touffe de poils qui peut constituer un excellent chasse mouche. C'est aussi un signe d'inquiétude de l'animal lorsqu'elle s'agite sans cesse et, gare à vous si la queue est immobile, raide et dressée ( ); c'est que l'animal est en alerte ou qu'il est furieux.

## DE SINGULARIS A SINGLÈ

Le petit, ou *marcassin*, est rayé longitudinalement de roux clair et de brun

doré. Lorsqu'il atteint l'âge de six mois, le poil est plus long, rude et roux. L'animal est alors dit *bête rousse*. A un an, il devient foncé et prend le nom de *bête de compagnie* ou de *ragotin*. L'année suivante, lorsque les défenses apparaissent hors de la gueule du mâle, il s'appelle *ragot*, et il commence à partir seul ou avec quelques compagnons. Il devient alors *tiers-an*, puis *quartan* avant de devenir *vieux-sanglier*.

Avec l'âge, le mâle devient moins sociable. Il n'apprécie plus le remue ménage des femelles suitées, les *laies*, et des bandes de ragotins. Il se tient alors à l'écart, loin de ses congénères, dans un coin plus tranquille: il devient *solitaire*. En latin, solitaire se dit "singularis", et c'est ce qui a donné à notre animal le nom français de sanglier et, en wallon, celui de "singlé".

## OU SONT-ILS?

C'est au sud du sillon Sambre et Meuse qu'on trouve le sanglier, sauf dans le Condroz namurois et dans le pays de Herve. Au nord de cette zone, il est rarement signalé. C'est un animal essentiellement nocturne et, lorsqu'il dispose d'une certaine tranquillité et de nourriture en suffisance, il semble pouvoir se contenter d'une zone d'environ 10 kilomètres de rayon qu'il parcourt en tous sens. Après toute une nuit à trotter à la recherche de nourriture, il est épuisé. Il va alors se coucher dans une de ses cachettes, ou alors, il va se vautrer dans sa bauge, une baignoire de boue ou il va étouffer les parasites qui le couvrent. Après son "bain", le sanglier se frotte longuement



Après le bain...

contre un arbre pour se brosser et se sécher, et, à la longue, il en use tellement l'écorce qu'il y laisse une *houzure*, une marque caractéristique de son passage. Il y a quelques années, j' ai eu l'occasion de voir une de ces bauges et une de ces marques le long du ruisseau des Balaives à Andoy. Rien qu'à l'odeur, je peux aussi vous dire que le sanglier ne devait pas être loin! Je peux aussi vous dire que cela donne froid dans le dos...

Lorsque les conditions de son biotope se détériorent, il n'hésite pas à quitter son domaine sur de larges distances. C'est ainsi qu'on rapporte que de 1816 à 1818, à la suite de grandes sécheresses et de mauvaises glandées, des sangliers de la Forêt Noire traversent le Rhin, envahissent l'Ardenne, le Luxembourg, et se répandent en l'espace de 7-8 ans à travers toute la France jusqu'aux Pyrénées. Vers la moitié du XIXème siècle, le sanglier a pratiquement disparu de notre région, mais, à partir de 1870, une nouvelle invasion rétablit la situation. Jusqu'à la guerre, les effectifs sont estimés entre 2.000 et 3.000 bêtes. Avec la guerre, le ralentissement de la chasse permet une forte expansion de l'espèce qui sera suivie d'un déclin jusqu'aux années soixante. Depuis lors, malgré la chasse, l'apparition de l'élevage et du nourrissage artificiel ont contribué à un redressement de la situation, avec des hauts et des bas, pour compter aujourd'hui un peu plus de 11.000 bêtes.

### DESTRUCTEUR?

Le sanglier est omnivore, avec une préférence marquée pour le gland, la faine et, éventuellement, la châtaigne. Aussi, comme il montre une grande prédilection pour ces fruits, on peut considérer que, tant qu'il en dispose, il semble ne rien chercher d'autre pour varier son menu. Toutefois, lorsque cette alimentation fait défaut, le sanglier se rabat sur d'autres sources d'alimentation. Il consomme alors en abondance des racines et jeunes pousses de fougères et de quantité d'autres plantes forestières, notamment des champignons. Son régime comporte aussi de la nourriture

animale: petits rongeurs (souris, mulots, campagnols,...), lézards et serpents, limaces et escargots, vers de terre, oeufs d'oiseaux nichant au sol, jeune gibier. Il recherche aussi les charognes... Les sangliers détruisent aussi une grande quantité de larves et d'insectes dont la plupart, comme les molons (pas ceux de Namur!), sont nuisibles à la sylviculture.

Pour rechercher sa nourriture, tout est dans le nez: tantôt grâce à son odorat pour la trouver, tantôt grâce à son boutoir pour la dénicher. Et quel boutoir! Un véritable soc de charrue qui retourne la terre en suivant les galeries des rongeurs jusqu'à les dénicher. On dit alors qu'il *mulote*. Lorsqu'il retourne le sol à la recherche de vers, on dit alors qu'il *vermille*. Dans les bois, cela n'est pas trop dommageable. Mais, lorsque le sanglier mulote ou vermille dans les prés, cela peut faire du dégât.



Un véritable soc de charrue...

Jules Servais vient d'ailleurs de faire les frais de l'une de ces incursions sauvages dans un pré aux Comognes d'Andoy.

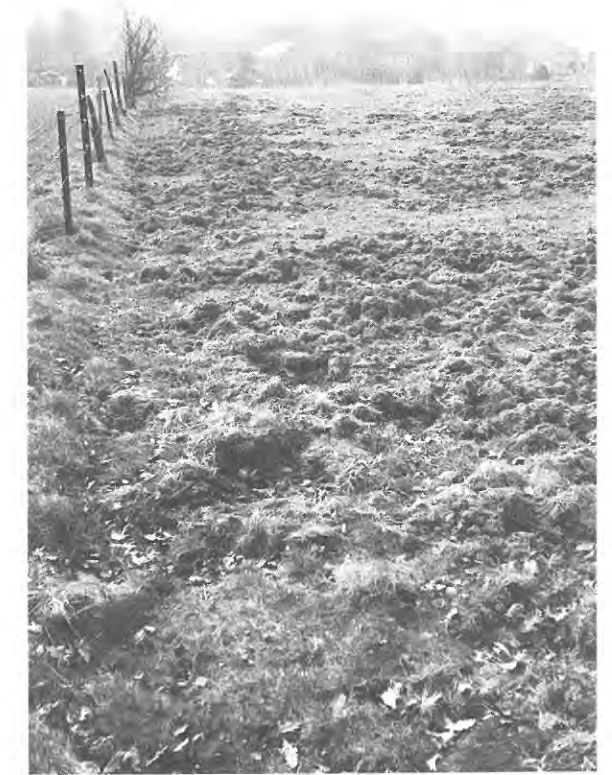
Il n'y a qu'à l'entendre...

Cela s'est passé durant l'une des longues nuits froides du début du mois de mars, dans la grande prairie située à droite de la rue Fosse al Teroûle. Près de la moitié de la surface du gazon a été labourée par une harde de sangliers.

Un véritable travail de charrue†!



Les sangliers ont la vue basse. Jules Servais a dû mettre son panneau un peu trop haut...



Et voilà le résultat!



Vue d'ensemble de la belle prairie des Comognes labourée par les sangliers au début mars 96

Enfin, personne n'ignore que le sanglier est friand de denrées que nous apprécions aussi: pomme de terre, maïs, pois, froment, betterave...

A ce titre, c'est pratiquement le seul mammifère sauvage dont l'évolution de la population est susceptible d'avoir de graves incidences sur les productions agricoles. Aussi, les fermiers savent qu'ils doivent éviter de cultiver des friandises à sanglier en clairière ou en lisière de forêt. Si c'est le cas, c'est une véritable provocation, et les dégâts sont à la mesure de celle-ci.

A Andoy, aux Balaives, il y a quelques années, on a vu des lignes entières de pommes de terre ravagées à coups de boutoir. A Wierde, il y a quelques années, c'est une (autre?) harde de sangliers que des fermiers ont traqué avec des chasseurs durant des nuits entières. En vain. Chaque nuit, des champs de cultures sont visités et abîmés.

On raconte que, pour sauver un champ de maïs de la dévastation, un de ces fermiers a même dressé une clôture électrique tout autour.

Comme les sangliers craignent les décharges électriques, la récolte doit être sauvée.

Pourtant, lorsque le fermier revient pour vérifier l'efficacité de son stratagème, c'est pour constater une véritable catastrophe...

Que s'est-il passé?

En fait, en dressant la clôture électrique pour éviter que les sangliers pénètrent dans le champ, le fermier n'a pas remarqué qu'ils les avaient enfermés dedans.

Inutile de dire qu'avec tout cela, le sanglier est considéré comme nuisible. Il est donc pourchassé sans trêve ni merci par les chasseurs, les gardes forestiers, les fermiers, voir les braconniers. C'est ainsi que, en 1993, sur 11.388 recensées, 8.790 ont été tirées. Pourtant, malgré cette situation, divers facteurs comme la fécondité du sanglier, l'élevage, le nourrissage artificiel font que la population continue à augmenter...

Heureusement, les deux derniers facteurs de développement artificiel viennent d'être supprimés grâce à un décret du Ministre Lutgen sur la chasse. En effet, aujourd'hui, le nourrissage du grand gibier est réglementé, les parcs d'élevage, de réserve et de repeuplement pour grand gibier sont interdits.

### LE SANGLIER EST UTILE?

Trop souvent, le sanglier ne se trouve d'utile aux yeux des humains que son rôle de gibier à tirer... ou à déguster aux repas de fêtes...

Pourtant, il joue un rôle utile et (trop) mal connu comme régulateur des écosystèmes.



*Delphine Lizée, au début du siècle, promenait un sanglier en laisse dans les rues du village.*

A titre d'exemple, on a déjà trouvé dans des estomacs 2 litres de chenilles, 1.500 à 2.500 vers blancs (quand on sait ce que les molons peuvent faire comme dégâts!), 1 kilo 400 de chrysalides de papillon, ...

### ROI DES FORETS

C'est dommage qu'on ne connaisse pas mieux le sanglier, car, comme le dit le grand spécialiste des mammifères sauvages d'Europe Robert Hainard, dans nos pays où manquent les grands carnassiers, il est la grosse bête farouche, celle qui exprime le mieux la sauvagerie de la forêt et lui donne une vie animale à l'échelle des arbres.

Les Ardennais ne s'y sont d'ailleurs pas trompés en faisant de lui leur emblème. C'est

pour cela qu'ils ont toujours "*une ardeur d'avance*".

José Bette

### BIBLIOGRAPHIE

Outre des ouvrages de vulgarisation sur les mammifères qui peuvent être trouvés dans toutes les bonnes librairies et divers articles parus dans des revues comme "Forêt Wallonne", "Chasse et Nature", ... je vous recommande comme référence le guide des Mammifères sauvages d'Europe de Robert Hainard, Collection "Les beautés de la nature", Delachaux & Niestle, 1988, Neuchâtel-Paris.

## « RY de NAQUION »

*Petit ruisseau au caractère trempé, se jetant dans le Tronquoy, en terres wierdoises*

*Il est né là-haut, sur le plateau des hauteurs de Naninne, et a choisi de se forger un chemin dans une vallée encaissée en direction de Wierde, pour se jeter corps et âme dans le Tronquoy, non sans avoir dû franchir maints obstacles que les hommes, comme pour tempérer son ardeur, avaient mis en travers de sa route.*

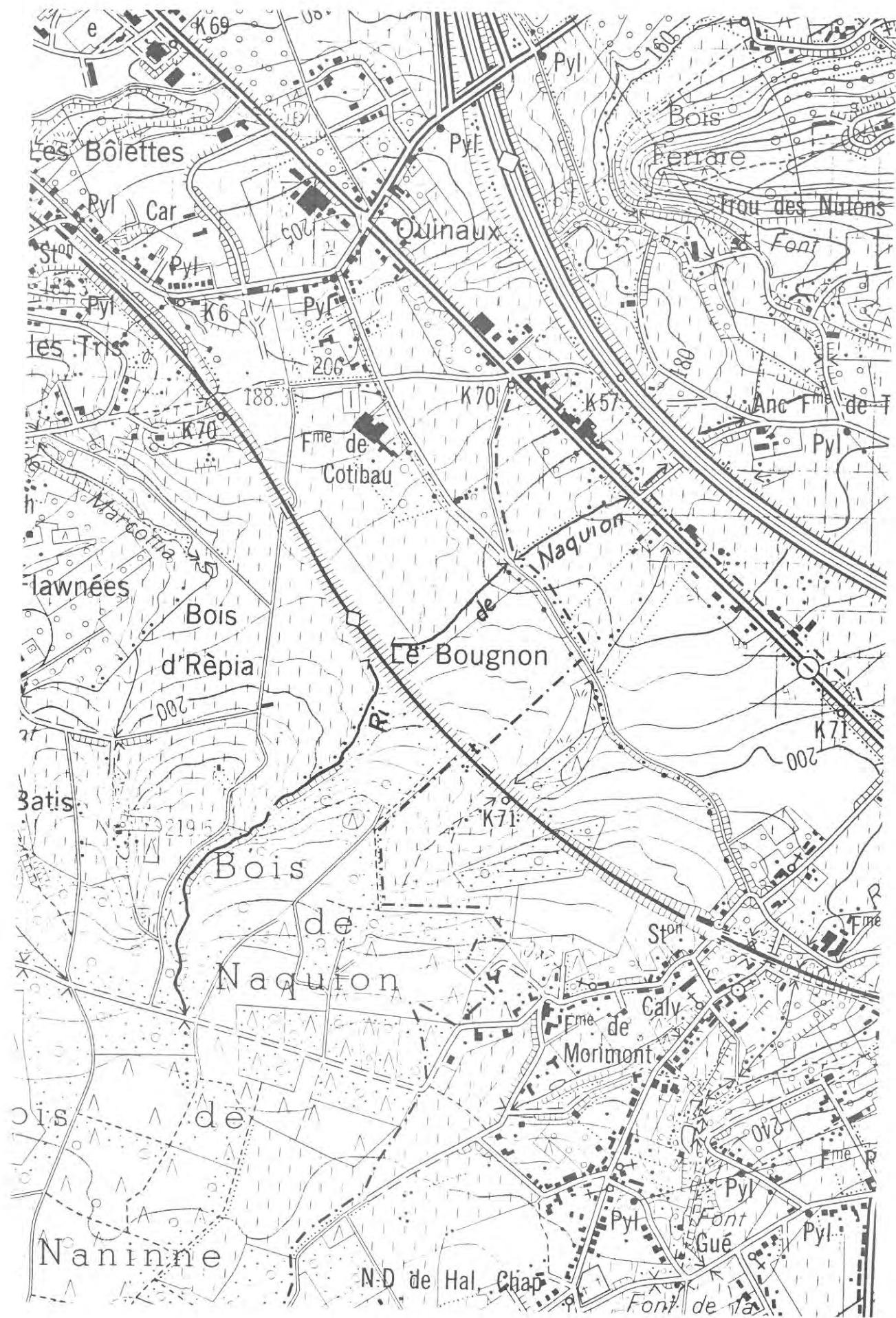
### LE BOIS DE NAQUION

Entre Sart-Bernard et Naninne, s'étend une crête boisée de toute beauté. A l'orée du massif forestier, les bois de Naquion et de Naninne se partagent un large plateau de feuillus et de conifères. Une route communale reliant Sart-Bernard et Dave, traverse celui-ci où le promeneur pourra admirer tantôt une chênaie, tantôt un massif d'épicéas entrecoupé de coupe-feu.

Sur son versant nord d'où l'on aperçoit à travers la futaie, les villages d'Andoy (au loin), de Naninne et sur la droite, de Wierde, prennent naissance des dizaines de petites sources.

### LE NAQUION.

Une de celles-ci démarre nonchalamment près de la route communale, non loin d'un chemin de traverse rejoignant la ferme de



*Sa source démarre nonchalamment...*

Cotibeau. D'abord presque insignifiante, elle donne naissance à un petit ru dont le nom poétique nous convie à fêter la venue d'un nouveau-né : **le Ry de Naquion**.

Ce petit ru ne tarde pas à montrer son caractère tranchant : en effet, sitôt né, il se met à creuser des méandres et des ravines avant de s'engouffrer en une jolie cascade à la musique douce et enchanteresse. Il prend alors quelques moments de repos avant de se perdre dans les profondeurs du sous-sol rocailleux. Il disparaît momentanément avant de rejaillir quelques encablures en contrebas.

#### UNE BEAUTE NATURELLE

Là, depuis des millénaires, il n'a cessé de creuser une gorge dont on n'imagine pas la présence à cet endroit. En suivant le Naquion dans le creux qu'il a formé, on peut s'en rendre compte, contrairement aux promeneurs qui restés à même la route n'en peuvent soupçonner la majesté.



*Un petit ruisseau au caractère trempé...*



*Une jolie cascade à la musique douce...*

Pour contempler cette curiosité naturelle, il faut absolument quitter le sentier et traverser une dizaine de mètres dans le sous-bois pour se retrouver au bord du précipice.

#### UN PARCOURS DIVERSIFIÉ.

Filet d'une eau si pure vagabondant entre les blocs de roche qu'il emmène avec lui lorsque ses eaux deviennent tumultueuses suite aux pluies abondantes que connaissent parfois nos contrées, ce petit ru dévale le bois de Naquion jusqu'à sa rencontre avec le premier obstacle artificiel, le remblai de la

ligne de chemin de fer Namur - Luxembourg. Cet obstacle franchi, il sillonne calmement les prés et les champs jusqu'à longer la pépinière de l'entreprise de jardinage « Jardisart », avant de passer péniblement sous la Nationale 4 et l'autoroute des Ardennes, le long de la route d'Arville, par des canalisations indignes des origines bucoliques en amont.

#### EN TERRITOIRE DE WIERDE

Après ces obstacles mis en travers de sa route par la civilisation des hommes, il retrouve, heureux, pour quelques hecto-



*... avant de rejaillir quelques encablures en contrebas...*

mètres, ses rives vertes et buissonneuses avant de se fondre dans le Tronquoy, non loin de la grotte des Nutons.

L'histoire de ce ru, appelé Naquion, venu du plateau pour mêler ses eaux à celles qui en aval, viendront grossir avec tant d'autres, le Samson, nous montre combien notre sol de Wallonie recèle un trésor que nous devons à tout prix protéger : notre eau que chaque mois de mars veut mettre en évidence pour nous sensibiliser à ses bienfaits.



*... avant de se fondre dans le Tronquoy...*



*Le Trou des Nutons*

## L'AVENTURE, SOUS NOS PIEDS.

Sous nos pieds, dans les profondeurs de la Terre, résident des eaux souterraines qui constituent la richesse naturelle de la Wallonie qui fournit à elle seule, 65 % de l'eau potable consommée en Belgique.

## LA RONDE DE L'EAU.

Depuis des centaines de millions d'années, la quantité d'eau sur la terre n'a pas varié. C'est toujours la même eau qui circule. Elle ne s'arrête jamais. L'eau bouge tout le temps.

## LE CYCLE DE L'EAU.

Sur toute la surface du globe, principalement au-dessus des océans, l'eau s'évapore, puis se condense et forme les nuages. La Belgique, proche de la Mer du Nord et de l'Océan Atlantique, possède un climat maritime où les précipitations sont légions. Au gré des vents, les nuages déversent leurs charges sous forme de pluies, de grêle ou de neige.

Sur les continents, l'eau ruisselle et alimente rus, ruisseaux, rivières, mares, étangs, lacs et fleuves avant de rejoindre l'océan. Elle est aussi absorbée par les sols et les végétaux..

Une partie est restituée à l'atmosphère par « évaporation » et « transpiration ».

Quant à l'eau infiltrée dans le sol par les fissures de la roche, elle circule plus ou moins longtemps sous terre avant de regagner la surface.

## LA WALLONIE, CHATEAU D'EAU DE LA BELGIQUE.

En Belgique, l'eau est captée dans deux types de réserves : les eaux souterraines (66%) et les eaux de surface (34%).

La consommation d'eau pour tout le pays atteint 650 millions de m<sup>3</sup> par an.

La Wallonie produit, à elle seule, près des 2/3 de la totalité de l'eau belge, plus

précisément 66 %, soit 420 millions de m<sup>3</sup> par an.

34 % de cette production d'eau wallonne sont destinés à Bruxelles et à la Flandre.

## DE LA PLUIE AU ROBINET.

Les eaux souterraines fournissent 83% de l'eau potable captée en Wallonie.

Beaucoup de gens se représentent les eaux souterraines comme de grands lacs, des grandes rivières souterraines...

C'est parfois ainsi, mais uniquement dans le cas d'un sous-sol calcaire creusé de grottes et de gouffres.

La réalité est, le plus souvent, très différente.

Voici comment les choses se passent :

- l'eau tombe et ruisselle sur le sol. Elle pénètre dans la terre et descend, descend... Elle s'infiltré dans toutes les fissures, cassures, et porosités de la roche du sous-sol.
- l'eau souterraine rencontre une couche de terrain imperméable, et arrête sa course.
- l'eau forme alors une « nappe souterraine ». Elle remplit tous les vides de la roche et l'imbibe comme une éponge. Cette roche gorgée d'eau, se nomme un « aquifère ». Parfois, l'eau de la nappe jaillit de terre, et s'écoule à l'air libre : c'est une source.

## L'EAU, GRAND ARCHITECTE.

Sous terre, la force des eaux courantes, chargées de sable, de gravier, de galets, provoque l'usure de la roche.

Ce travail « mécanique » de l'eau s'appelle : « **érosion** ».

En effet, l'eau circule dans des fissures toujours plus larges, gagne de la vitesse et de la force.

Elle entraîne avec elle du gravier, des grains de sable, qui éraflent, griffent, usent parfois les parois, les poncent à la manière du papier de verre (abrasion).

Les fentes s'élargissent de plus en plus ; le terrain s'affaisse et laisse apparaître une déchirure profonde où l'eau sortant de terre, rebondit de cailloux en cailloux. Celle-ci, alors, se fraie un passage à travers la vallée.

## L'EAU, INSPIRATRICE DE MYTHES ET DE LEGENDES.

Quelle que soit la civilisation, l'eau est un élément essentiel qui de tout temps a alimenté les mythes et les légendes. Paradoxalement, elle est souvent principe de vie et de fécondité mais elle est aussi considérée comme un agent de destruction. L'eau apporte la mort avec le déluge. Cette capacité d'engendrer la vie et de donner la mort fait de l'eau un élément purificateur et régénérateur qu'on craint et qu'on respecte.

Dans l'Antiquité, chaque source et chaque fontaine abritaient une divinité à qui les hommes rendaient un culte. On attribuait à l'eau des sources des propriétés extraordinaires et thérapeutiques.

Les vertus attribuées à l'eau de sources ne sont pas si naïves ou insensées qu'il y paraît. Les eaux ne sont-elles pas filtrées et purifiées par le sol ? Ne contiennent-elles

pas des substances minérales indispensables à notre organisme ?

Encore aujourd'hui, de nombreuses histoires sont associées aux sources, aux fontaines et aux puits. Ce sont des « traces » qu'il est important de conserver car elle font partie de notre héritage culturel.

Si d'aventure, vous connaissiez une légende concernant nos sources et notamment celle du Naquion, n'hésitez pas à nous contacter. Cela pourrait faire l'objet d'une étude sur les « légendes de nos sources ».

Philippe JACQUET

## BIBLIOGRAPHIE.

*Grottes et eaux souterraines, trésors à protéger*

Commission de protection des sites spéléologiques avec le concours de la Région Wallonne, de la Fondation Roi Baudouin et de la Commission des Communautés Européennes.

*Opération-Sources - WWF*

## *La Charte européenne de l'Eau (extraits)*

*Il n'y pas de vie sans eau.*

*C'est un bien précieux, indispensable à toutes les activités.*

*Les ressources en eau douce ne sont pas inépuisables.*

*Il est indispensable de les préserver, de les contrôler et, si possible, de les accroître.*

*Altérer la qualité de l'eau, c'est nuire à la vie de l'homme  
et des autres êtres vivants qui en dépendent.*

*Lorsque l'eau, après utilisation, est rendue au milieu naturel, elle ne doit pas compromettre les usages ultérieurs, tant publics que privés, qui seront fait de celui-ci.*

*Le maintien d'un couvert végétal approprié, de préférence forestier, est essentiel pour la conservation des ressources en eau.*

*L'eau est un patrimoine commun dont la valeur doit être reconnue de tous. Chacun a le devoir de l'économiser et d'en user avec soin.*

# LA CIRCULATION EN FORET

... ou le décret du Parlement wallon du 7 février 1995.  
*"Sauf motifs légitimes, il est interdit d'accomplir tout acte de nature à perturber la quiétude qui règne dans la forêt, à déranger le comportement des animaux sauvages ou à nuire aux interactions entre les êtres vivants, animaux et végétaux et leur environnement naturel".*  
 Cet extrait de l'art. 189 nous livre l'essentiel de l'esprit du décret : la conservation de la nature.

## LA FORET WALLONNE... UN PEU D'HISTOIRE

Du moyen âge à la révolution industrielle - fin XVIIIe début XIXe s - le sort de la forêt fut étroitement lié à l'agriculture : on défricha pour agrandir les terres de culture, pour établir de nouveaux villages; on menait paître les troupeaux dans la forêt; on utilisait les ramilles comme litière, le terreau de feuilles mortes pour amender la terre, les

fougères, brûlées et lessivées, pour produire des sels de potasse...

La population avait, au fil du temps, acquis une série impressionnante de droits - les "usages" et "aisements" - sur la forêt : affouage, maisonnage, paisson, cueillette, chasse et pêche...

- **L'essartage** : après la coupe du taillis, brûlis de broussailles pour la culture temporaire du seigle et de l'avoine.
- **L'affouage** : droit de prendre dans la forêt du bois de chauffage, ainsi que, pour les pauvres, la permission de récolter le bois mort sur pied et les chablis. C'est ainsi qu'il existe de nombreuses parcelles boisées dénommées "Bois de chauffage", notamment entre Courrière et Faulx-les-Tombes... Dans quelques communes du sud du pays, les habitants reçoivent encore chaque année une provision de bois de chauffage proportionnelle à la taille de leur ménage (à Marbehan) ou sont dispensés du paiement des "additionnels", la vente du "bois de chauffage" rapportant suffisamment à la trésorerie communale (à Sivry par exemple).
- **Le maisonnage, marrenage** ou encore **marronage** : droit de couper du bois de futaie pour la construction des maisons et du matériel agricole, chaque habitant avait droit, par exemple, à un chêne pour la construction de sa maison.
- **Le champiage** : droit de faire paître les chevaux et les boeufs dans les coupes "défensables" c'est à dire lorsque les pousses terminales des rejets sont suffisamment hautes pour être hors de portée de la dent des animaux.
- **Le pesnage, ou panage** ou encore **la paisson** : droit de mettre les porcs à la glandée ou à la fainée suivant une réglementation déterminée, souvent d'octobre à la Chandeleur.
- **Le parcours** des moutons et des chèvres se faisait suivant des itinéraires bien définis (les "verts chemins", chemins "herdaux", etc...).
- **La cueillette** des fruits : merises, prunelles, nèfles, pommes et poires sauvages, fraises, mûres, framboises, myrtilles; des champignons; la chasse, la pêche..

On déboisa pour les besoins de la construction et de l'artisanat, mais surtout pour produire le charbon de bois nécessaire à l'industrie : les forges et hauts fourneaux qui foisonnaient le long de nos rivières dévorèrent de grands pans de forêts.

Un exemple ?

En 1794, Jean-Joseph Jaumenne, maître des forges à Marche-les-Dames (son "château" se situait dans l'actuel camp des paracommandos, le long de la Gelbressée), adresse au gouvernement français un compte-rendu de l'activité, alors en déclin, de ses forges, laminoir, fabriques d'armes de guerre et clouterie :

*"Le nombre d'ouvriers que le soussigné occupe à présent est borné à 75. Avant la guerre, il en occupait plus du double aux dites usines, c'est à dire à celles qui chôment présentement.*

*En outre, avant la Révolution, il occupait pendant chaque hiver environ 500 ouvriers à couper le bois nécessaire pour faire la provision de charbon pendant l'été - présentement, il n'y a aucun de ces ouvriers en activité pour la raison que les coupes de bois ne sont pas encore faites.*

*L'exploitation des bois pendant l'hiver donnoit lieu à l'occupation d'une quantité d'autres l'été, tels que roleurs, faudeurs, voituriers, mesureurs et porteurs de charbons, bateliers, etc..."*

Ainsi donc, pour faire fonctionner des usines qui occupaient 150 ouvriers, 500 autres étaient employés à abattre le bois nécessaire à la fabrication du charbon de bois.

Quelques années plus tard, les campagnes de Napoléon donnaient aux usines de Marche-les-Dames un essor considérable : 500 ouvriers y travaillaient (si l'on applique la règle de proportion, cela donne... 1 700

bûcherons !). C'est dire que les bois de la localité furent pratiquement rasés...

Si vous possédez une vieille carte détaillée de la région, vous y trouverez d'ailleurs, le long de la Meuse, un bois de ... Smolensk. Souvenir d'un décret de Napoléon, signé à Smolensk pendant la campagne de Russie et enjoignant la commune de Marche-les-Dames à abandonner une partie de ses bois au maître de forges Jean-Joseph Jaumenne.

Les mouvements de boisements et de déboisements ont fluctué selon les circonstances socio-économiques et les décisions politiques. En 1880, les forêts ne couvraient plus que 310 000 ha de l'actuel territoire wallon. Pourtant, depuis 1830 déjà, elles reprenaient de l'extension, en n'empiétant pas nécessairement sur le domaine agricole. D'une part la "nouvelle" forêt s'est établie sur des terres agricoles marginales : terres vaines, incultes, landes, friches, parcours de bétail. D'autre part, de nouvelles techniques culturales, la mécanisation et l'utilisation des engrais minéraux permettaient une pratique de la culture et de l'élevage intensifs plutôt qu'extensifs et donc une réduction de la superficie des terres de cultures et prairies.

Aujourd'hui, la forêt occupe 530 000 ha environ, soit un tiers du territoire wallon. La moitié à peu près (48,5%) de la superficie boisée appartient à l'Etat, aux provinces, aux communes et à des institutions publiques (les proportions respectives sont de 21%, 0,6%, 76% et 2,4%).

Le tableau ci-dessous donne une répartition des affectations (en pourcentages) du sol wallon d'après la statistique des superficies cadastrales recensées en 1970.

	Brabant	Hainaut	Liège	Luxbg	Namur
terres et prés	53,6	62,7	48,5	35,2	49,2
grandes cultures	32,5	34,2	15,2	9,7	21,1
prés et prairies	17,3	27,6	31,6	25,4	27,0
autres	3,8	0,9	1,7	0,1	1,1
<b>bois</b>	<b>10,0</b>	<b>12,7</b>	<b>28,6</b>	<b>47,7</b>	<b>33,1</b>
étangs	0,4	0,3	0,1	0,1	0,1
friches	0,6	0,5	1,6	1,0	0,7
autres	35,4	23,8	21,2	16,0	16,9





### Essartage, étrepage, écobuage...

Toute agriculture a commencé par la destruction de la forêt. C'est la culture sur brûlis, la culture itinérante, l'écobuage, l'étrepage. Souvent, les clairières ouvertes par le feu sont devenues nouveaux villages.

Pendant tout le moyen âge, en Europe, les moines et les laïcs se sont installés en forêt. Ils ont coupé les arbres, ils ont semé le blé, le seigle et l'avoine. Ils ont construit des maisons, des abbayes, des églises, des forteresses, des fabriques...

Dans les pays tropicaux, aujourd'hui, ce sont les mêmes pratiques, les mêmes installations, les mêmes clairières dans la forêt qui deviendront champs, qui deviendront pâturages, qui deviendront villes et usines.

Chaque année, trois à cinq millions d'hectares de forêts disparaissent sous le feu, sous la hache pour que poussent, un an plus tard parfois, quelques années au plus, les plantes qui nourrissent les hommes.

### Charbon de bois, charbon de terre

Dans le dictionnaire de la langue française d'Emile Littré, paru de 1859 à 1873, au mot "charbon" on peut lire : "élément constituant presque en totalité la substance du bois et obtenu presque pur au moyen d'une combustion lente que l'on arrête dès qu'on a chassé l'oxygène, l'hydrogène et presque toute l'eau".

Ce n'est qu'au 4<sup>e</sup>, après trente-six lignes de texte, qu'apparaît "charbon de pierre, charbon de terre, charbon minéral : noms de la houille".

Il y a un peu plus de cent ans, le charbon de bois, c'était le seul charbon. L'autre, ce n'était que le charbon de terre !

### Feu de bois

Le plus souvent, aujourd'hui et chez nous, on n'utilise le bois comme combustible que pour le plaisir ! Mais deux tiers des hommes vivent encore avec le bois comme seule source d'énergie. Quand il n'y a plus de bois, ce sont les feuilles mortes, brindilles, tourbe ou excréments d'animaux domestiques.

Chaque année, deux cents millions de m<sup>3</sup> de bois de résineux et près d'un milliard de m<sup>3</sup> de bois de feuillus sont brûlés dans les foyers des cinq continents. Surtout en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie. C'est la totalité du bois porté par cinq millions d'hectares de forêts.

(extraits de "Les forêts, des arbres toujours...")

Les feuillus sont traités en futaie (42%), en taillis sous futaie (42%) et taillis (16%). La tendance actuelle est à convertir progressivement les taillis sous futaie en haute futaie qui répond mieux aux besoins socio-économiques.

Les résineux sont toujours exploités en futaie. La culture de l'épicéa a été adoptée à la fin du XIX<sup>e</sup> s : de quelques centaines d'ha en 1880, elle passe à 18 000 ha en 1895 et 185 000 ha en 1980.

### IL FAUT UN SIECLE POUR FAIRE UN ARBRE

Le forestier doit voir loin dans le temps et large dans l'espace : il faut à un arbre 80 à 160 ans pour atteindre son développement (parfois plus encore : 180 ans pour un merisier) et il lui faut son espace vital.

La forêt doit être gérée pour assurer à la fois sa fonction économique (production de bois), sociale (accès du public) et écologique (protection du sol, de l'eau, de la flore et de la faune, purification de l'air par l'oxygène qu'elle produit).

Cette gestion des forêts requiert une connaissance parfaite des exigences de développement et de croissance de chaque espèce d'arbre, mais aussi des relations entre les arbres et leur milieu. L'Administration des Eaux et Forêts, créée en 1854, pratiquait l'écologie bien avant que le mot ne soit à la mode !

Depuis quelques dizaines d'années, on a pris conscience aussi du rôle social de la forêt... Elle doit répondre aux demandes de loisir et de détente : itinéraires de promenades, parcours d'exercices physiques, aires de pique-nique doivent s'y intégrer sans jamais contrevenir au souci de préserver sa pérennité. D'où la nécessité d'un Code et de son respect.

### LE CODE ET LE DECRET

Notre Code Forestier existe depuis le 18 décembre 1854.

Quelques vieux scouts exceptés... beaucoup ignorent peut-être même jusqu'à son existence ou considèrent qu'il n'intéresse que les chasseurs, les forestiers et les braconniers.

Hé bien non, le Code forestier concerne tout le monde !

Un décret du Gouvernement Wallon, entré en vigueur le 1er janvier 1996, modifie et complète les dispositions du Code relatives à la circulation dans les bois et les forêts. Ce décret concerne tous les bois et forêts : on ne pouvait évidemment concevoir qu'un chemin public traversant successivement des parcelles domaniales ou communales et des parcelles privées soit soumis à des régimes différents. Seules les routes nationales et provinciales restent sous la réglementation unique de la police de circulation routière.

**L'accès à la voirie privée reste bien sûr toujours soumis à l'autorisation du propriétaire.**

### LES PIETONS

Les piétons auront accès désormais, non seulement aux routes et chemins (comme le prévoyait déjà le Code forestier), mais aussi aux sentiers (si vous circuliez déjà sur les sentiers, vous étiez donc en infraction !).

Il est toujours interdit - sauf motifs légitimes - de circuler **en dehors** des routes, chemins et sentiers. Cette pratique engendre des détériorations au sol et des perturbations du comportement des animaux. Elle a des effets par exemple sur les populations d'oiseaux nichant au sol mais aussi sur les mammifères pour lesquels les fourrés constituent un refuge au moment de la naissance (faon, marcassin).

### LES CYCLISTES, LES SKIEURS ET LES CAVALIERS

Les cyclistes, skieurs et cavaliers ont accès aux routes et aux chemins. Ils auront accès aux sentiers si un balisage le précise.

Le balisage peut être permanent (itinéraires balisés permanents pour les VTT, par exemple) ou occasionnel (établi à l'occasion d'une manifestation sportive, d'un rassemblement, d'un rallye).

### LES CYCLOMOTORISTES, MOTOCYCLISTES, AUTOMOBILISTES ET TOUT CONDUCTEUR D'ENGIN MOTORISE

Il n'est désormais plus permis aux utilisateurs d'engins **motorisés** de circuler sur les chemins en forêt. Seuls les déplacements sur les routes leur sont encore autorisés.

Sur des chemins existants, des itinéraires balisés (**temporaires !**) sont accessibles sur autorisation du propriétaire de la voirie et du Gouvernement Wallon.

### LES SCOUTS ET LES LOUVETEAUX, LES CASTORS ET LES LUTINS

Ils pourront jouer en dehors des chemins et sentiers. Des conventions sont en cours d'élaboration entre l'administration de la Division de la Nature et des Forêts et les fédérations de scouts, patros, et autres mouvements de jeunesse.

Ces conventions, tout en autorisant les jeux en forêts, sensibiliseront les jeunes à la beauté et à la fragilité de l'environnement forestier et devraient contribuer à l'éducation au respect de la vie de la flore et de la faune.

Une convention de ce genre existe depuis 1977 avec les fédérations de marcheurs; elle reste d'application.

### LE BALISAGE

Si l'on est un fervent du VTT ou du 4x4, pas question d'aller baliser soi-même ses petits itinéraires favoris à travers bois !

Aucun balisage ne peut être établi sans autorisation. La mise en place ou le maintien

d'un balisage sans autorisation, mais aussi la destruction ou la détérioration d'un balisage sont passibles d'amendes. Plus question donc de retourner les flèches d'un itinéraire pour égarer les marcheurs d'un club "concurrent" !

Il faut distinguer :

- le balisage temporaire qui autorise, pour une période limitée (et très courte), la circulation des usagers sur une voie autre que celles qui lui sont normalement destinées; exemple : rallye à l'occasion duquel les véhicules à moteur sont autorisés - le temps d'un week-end - à circuler sur des chemins;
- le balisage permanent; exemple : les circuits VVT, dont la Ville de Namur vient d'inaugurer cinq itinéraires jalonnés de gros poteaux de bois marqués de triangles jaunes, rouges, bleus ou verts (l'itinéraire bleu emprunte notamment le chemin N° 12 - chemin de Gesves - entre Wierde et Andoy)

Le balisage pour véhicules à moteur ne peut être que temporaire.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de la Division de la Nature et des Forêts de la Région Wallonne (adresse en fin d'article)

### LA GESTION DES "EAUX ET FORETS"

La Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement comporte les Inspections générales

- de l'Eau,
- de la Gestion des Déchets,
- de la Prévention des Pollutions et des Ressources du Sous-sol,
- des Pollutions industrielles,
- de la Nature et des Forêts

L'Inspection générale de la Nature et des Forêts regroupe différents services chargés de gérer, promouvoir, vulgariser et faire respecter la nature en tant que biosystème, et en particulier la forêt wallonne, dans tous



- **Route** : "voie publique dont l'assiette est aménagée pour la circulation des véhicules en général". Les routes se caractérisent par leur largeur (au minimum celle d'un véhicule) mais également par leur revêtement (pavés, goudron, béton, asphalte).  
**Les routes (publiques) en forêt sont accessibles à tous.**
- **Chemin** : "voie publique plus large qu'un sentier et qui n'est pas aménagée pour la circulation des véhicules en général". Sa largeur est suffisante pour laisser passer un véhicule mais il n'est pas aménagé dans ce but. Le chemin est généralement de terre, parfois recouvert de gravillons.  
**Les chemins (publics) en forêt sont accessibles aux cyclistes, skieurs, cavaliers et piétons et interdits aux engins à moteur, sauf balisage temporaire.**
- **Sentier** : "voie publique étroite dont la largeur n'excède pas celle nécessaire à la circulation des piétons". La largeur du sentier ne permet pas le passage de deux piétons de front.  
**Les sentiers (publics) sont autorisés aux piétons exclusivement. Les cyclistes, skieurs et cavaliers ne sont admis que si un balisage le précise. Les enfants de moins de 9 ans peuvent emprunter les sentiers à vélo, s'ils sont accompagnés de leurs parents (à pied).**
- **Aire** : "zone balisée et affectée à l'accueil des piétons, au stationnement momentané de véhicules, à l'exercice de certaines activités récréatives". Certaines aires seront réservées au délasserment, au pique-nique, d'autres à l'organisation d'activités sportives.
- **Bois et forêts "soumis"** : il s'agit des bois et forêts soumis au régime forestier, c'est à dire réglementés par les dispositions du Code forestier : il s'applique aux bois et forêts appartenant à la Région, aux provinces, aux communes et aux établissements publics.

ses aspects : milieu naturel, tourisme, richesse naturelle, porteuse d'un secteur économique.

On distingue les Directions de la politique forestière générale, de l'aménagement et du génie forestier, de la conservation de la nature et des espaces verts, et enfin de la chasse et de la pêche.

L'administration forestière wallonne se ramifie en 11 inspections, divisées elles-mêmes en 3 ou 4 cantonnements. Chaque cantonnement se divise en 3 ou 4 brigades regroupant 2, 3 ou 4 triages. Les brigades comprennent un chef de brigade et deux ou

trois agents techniques qui assurent les opérations techniques sur le terrain et exercent un rôle de police.

### ET QU'EST CE QU'UN MOTIF LEGITIME ?

(rappel, il est interdit de circuler en dehors des sentiers, chemins, routes, etc "sauf motifs légitimes"...) )

Il est bien évident que si vous avez acheté une coupe de bois pour vous chauffer l'hiver prochain, vous pouvez y pénétrer pour abattre les arbres.

Vous pouvez aussi vous écarter des chemins pour cueillir des myrtilles ou des champignons, à condition que votre récolte se limite à ce qui est nécessaire pour vos besoins personnels.

Mais aussi, si vous êtes étudiant, et que vous souhaitez faire un mémoire sur les maladies des conifères, si vous êtes institutrice, et que vous envisagez d'organiser une leçon sur les champignons, vous pourrez vous adresser à la Division des la Nature et des Forêts qui jugera de la légitimité de votre motif. Et vous pourrez même obtenir l'aide d'un agent des Eaux et Forêts pour préparer votre travail... à condition de ne pas vous y prendre à la dernière minute !

## CONCLUSION

Un marcheur isolé ou un VTT par temps sec : ça va ! Cent marcheurs ou cent VTT après la pluie : bonjour les dégâts !!!

Vu le développement des activités de loisirs en forêt, il était nécessaire d'y réglementer la circulation en modifiant et complétant les

## BIBLIOGRAPHIE

Jean-François DOBREMEZ, *Les forêts, des arbres toujours, mais tant d'autres choses*, Rageot Editeur, Paris 1992.

Ernest TONET, *Du clocher natal à l'histoire de mon pays*, Collection "Plan d'Etude", N° 20.

Sciences et Avenir, hors série, *La forêt, les plus beaux arbres de France*, N° 102, juill-août 95.

Forêt Wallonne. *Histoire de la forêt wallonne*, N° 13 et *Circuler en forêt*, N° 23, Revue trimestrielle de l'asbl Forêt Wallonne, rue de la Terre Franche 33, 5310 Longchamps - Tél. 081/51 20 93

*Circulation dans les bois et forêts*, publication de la Région Wallonne, Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Division de la Nature et des Forêts, avenue Prince de Liege 15, 5100 Jambes. Cette brochure contient le texte du décret "De la circulation dans les bois et forêts en général en Région wallonne", qui s'insère à la suite de l'art. 184 de la loi du 18 12 1854 contenant le Code forestier.

mesures désuètes du Code forestier de 1854. Cette réglementation doit être complétée par des mesures accrues de sensibilisation, d'information et de surveillance. C'est en apprenant à mieux connaître la forêt que nous saurons l'aimer mieux et la respecter.

Le décret vise à concilier deux points de vue qui paraissent s'opposer.

D'une part, il faut veiller à préserver et diversifier la faune et la flore de nos forêts pour en garantir la pérennité.

D'autre part, il faut que la forêt reste accessible à tous comme lieu de détente et de loisir. Elle nous offre ses couleurs changeantes et ses jeux de lumière, son silence et ses mille bruissements et pépiements, sa beauté et son mystère. Elle nous apporte la quiétude et la sérénité. Elle peut être parfois source d'inspiration ou d'observation. Ou lieu de méditation...

La forêt est un patrimoine collectif, formidable et fragile à la fois, qu'il nous faut préserver : nous en sommes responsables pour le bien des générations à venir.

Jacqueline Blondiaux

## CHEMINS PUBLICS DANS NOS BOIS

### BOIS DE JEUMONT (Andoy)

- \* chemin traversant le bois dans l'axe nord-sud en longeant la lisière ouest du domaine du Fort d'Andoy et aboutissant à la patte d'oie, à l'ouest de l'ancienne sablière d'Hambeau.

### BOIS DE NANVOIE (Andoy)

- \* au départ de Bossimé, vers la tour d'aération du Fort d'Andoy, jusqu'à la lisière sud du bois; attention, la partie du chemin qui mène de cette lisière à la route de Loyers, entre les champs, est privée.

### BOIS FERRARE (Wierde)

- \* chemin du Meunier, au départ de la cabine électrique près du pont de l'autoroute, rue de Jausse, vers le Trou des Nutons et la rue du Tronquoy;
- \* sentier traversant la prairie du Fond du Village, longeant la lisière du bois et l'ancienne carrière, et rejoignant le chemin du Meunier.

### BOIS DE MONT SAINTE MARIE ET D'ARVILLE

- \* chemin prolongeant la rue des Haillettes (crête du Tienne de Wierde), jusqu'à la ferme de Mont Sainte Marie;
- \* chemin reliant Mont Sainte Marie au lieu dit Barabas (dit "vert chemin");
- \* chemin menant des anciennes sources d'Arville au "vert chemin" de Mont Sainte Marie, au nord du château d'Arville.

### BOIS DE DUVA (Naninne-Dave)

- \* chemin reliant les cimetières de Naninne et de Dave, par la chapelle Saint Anne et la chapelle du Facteur.

### BOIS BRULE ET DE MAHIMONT (Erpent-Dave)

- \* lisière sud : chemin menant de la Perche à la gare de Dave.

### BOIS DE DAVE

- \* au départ de la rue Rêche Terre, chemin prolongeant la rue du Puits, jusqu'à l'intersection avec le chemin de La

Faisanderie;

- \* à l'extrémité est de la rue du Pont de Bois, chemin se dirigeant vers le sud, menant à la Maison forestière de la Faisanderie, jusqu'à la limite des communes de Namur et de Profondeville (Lustin).

### BOIS ET COMOGNE DE NANINNE

- \* dans le prolongement de la rue des Flawnées, à Naninne, chemin des Comognes vers le sud sur 2 km environ (jusqu'à la limite du territoire de la Ville de Namur);
- \* au départ de Sart-Bernard (Ferme de Morimont), direction ouest, vers le ruisseau des Chevreuils (carrefour du chemin de la Faisanderie).

### BOIS D'ARCHE (Sart-Bernard)

- \* du cimetière de Sart Bernard à la Chapelle de la Vierge Noire et au Château d'Arche (route de Maillen);
- \* d'Arsonvoie (Fonds de Lustin) par la ferme du Fond d'Arche, le long du ruisseau de Tailfer, jusqu'à l'intersection avec le chemin Sart-Bernard-Château d'Arche;

### BOIS D'ERPENT

- \* au départ de l'église d'Erpent, chemin traversant le bois en direction de Bossimé (coupé par l'autoroute)

### BOIS L'EVEQUE (Andoy)

- \* chemin des Balaives, lisière sud du bois;
- \* route reliant les Comognes à Bossimé.

### BOIS DU TRONOY (Dave, au-dessus des rochers du Néviau)

- \* sentier reliant la chapelle St Hubert (gare de Dave) à la chapelle ND de Bonsecours (route Jambes-Dave, à l'entrée du village de Dave)

Il n'est pas possible de faire figurer tous ces chemins sur une même carte au format du Crespon. Des précisions seront données dans de prochains numéros à l'occasion de description d'itinéraires déterminés.

L'atlas de chemins vicinaux peut-être consulté au Gouvernement provincial.

# AH ! LA BELLE EPOQUE !

## CHAPITRE DEUXIEME : LA GUERRE DES CORNETTES ET DES BARRETTES.

*Où l'on voit que ce petit hameau du Condroz d'apparence si tranquille peut parfois ressembler à un village corse.*

### EXERGUE

*Le ministère pastoral est une oeuvre d'amour, continuant à travers les siècles la mission de charité que le Verbe de Dieu est venu remplir sur la terre. Nous devons donc aimer la paroisse où nous sommes envoyés (sans cet amour il n'y a rien à faire) mais aimons la en Dieu et pour Dieu car il y aura des heures où, par les épreuves, nous serons portés à la détester.*  
(Abbé A. Gennotte - Janvier 1902).

### SOEUR FELICIENNE.

A Daussoulx Adolphe Gennotte était un curé heureux : il aimait sa paroisse qui le lui rendait bien, le presbytère était superbe et confortable, l'église belle et bien entretenue et le jardin... ah, le jardin... le jardin clos, vaste et généreux où la lecture du bréviaire donnait un avant-goût du paradis. A Daussoulx il jouissait du calme d'une paroisse paisible et pouvait ainsi entourer de soins affectueux sa soeur Anna gravement malade.

Ce bonheur à Daussoulx durait depuis près de neuf ans quand la décision de l'évêque de Namur y éclata le 22 décembre 1901 : l'abbé Gennotte permutait avec l'abbé Dassy. La cure de Daussoulx contre celle d'Andoy. Pourquoi diable l'évêque l'arrachait-il si brutalement de cette cure si confortable ? Il n'allait pas tarder à le savoir, il n'allait pas tarder à en souffrir.

Adolphe Gennotte est un homme imposant, profondément conscient de la valeur de son

ministère, totalement dévoué à la foi et à l'Eglise qu'il représente, méthodique, travailleur et très entreprenant mais ambitieux et autoritaire. Probablement intelligent et diplomate. De toute façon une forte personnalité.

La personnalité, pense l'évêque, capable de remettre de l'ordre dans une paroisse livrée aux démons de la haine de de l'anarchie. Le 1 janvier 1902 il quitte donc à regret une paroisse consternée pour débarquer sur un champ de bataille hostile ; d'une hostilité telle que les « énerguènes » d'Andoy ne veulent même pas aider leur nouveau curé à transporter ses meubles dans le vieux presbytère.

Le presbytère est vieux en effet et délabré ; l'église, malpropre, aurait grand besoin d'être repeinte et le jardin n'est qu'une banale prairie mal entretenue. Quelle déception ! Mais cela n'est rien à côté de l'état des paroissiens : haineux, jaloux, querelleurs, emportés, divisés en deux factions, les uns partisans du curé Dassy, les autres de la soeur Félicienne.

L'hostilité envers la soeur Félicienne se manifeste avec violence : on l'insulte, on la poursuit, on lui jette des pierres. Le soir les factions rivales se cornent à qui mieux mieux. C'est une spécialité du village.

Armés de cornes de brume de bateliers, de cornes de vache travaillées, de tambours... les « corneurs » se rassemblent devant la maison rivale et y font jusqu'à bien tard dans la soirée un charivari bruyant et discordant pour manifester leurs querelles.



*L'épicentre du séisme : le café Lizée et, à l'arrière-plan, l'école des soeurs*

Collection Luc Dahin

C'est au cabaret Lizée que se réunit le clan anti-soeur. On y discute des moyens de la faire partir ; le dimanche, sur des tables placées sur le trottoir, on y vend, avec des oranges, des boîtes à surprises dans lesquelles on trouve des poupées habillées comme la soeur : les uns les égorgent, les autres les jettent à terre et les piétinent...

Certaines personnes n'assistent plus à la messe le dimanche pour ne pas avoir à supporter la présence de la soeur honnie ; d'autres (des enfants, des jeunes gens, des femmes) l'attendent à la sortie de la grand-messe pour l'insulter (noir corbeau... etc.) et la poursuivent ainsi jusqu'à l'école.

### POURQUOI TANT DE HAINE.

La violence s'amplifie. A coups de pierres (parfois de grosses) on fait voler en éclats les vitres du logement des soeurs, on bombarde les portes et les volets de l'école. Soeur Félicienne est obligée de loger au château.

Par bonheur, à l'époque, trois gendarmes y séjournent aussi (il s'agit d'une sorte de police militaire pour la garnison du fort) ; s'ils n'avaient pas été présents la pauvre soeur aurait pu être lapidée ! Ces gendarmes, un beau jour, verbalisent contre une vingtaine d'énerguènes accusés de persécuter la soeur. Ils passent au tribunal de Namur mais, à l'intervention du curé (Gennotte) qui craint qu'une condamnation sévère n'amène qu'une *rage plus violente et plus terrible encore*, ils ne reçoivent du juge qu'un avertissement. Pour revenir à Andoy il louent cinq voitures à un « louageur » de Namur mais la cinquième contenant des hommes déguisés en soeurs est interdite par la police. Le petit cortège remonte à Andoy en chantant et en criant et s'arrête au cabaret voisin du presbytère. Presbytère que justement des ouvriers venus de Daussoulx ont commencé à restaurer.

*Mon Dieu ! Mon Dieu ! s'exclament-ils au curé. Dans quel pays êtes-vous venu. Ce sont des fous ! des vauriens ! Et c'est contre*

*une pauvre religieuse seule, sans défense qu'ils s'excitent ainsi ! Si cela se passait à Daussoulx nous irions tous avec des fourches les arracher de leurs voitures ! Quelle triste paroisse ! Pourvu que notre nouveau curé ne nous arrange pas ainsi. Mon Dieu ! Mon Dieu !*

Ahuri, stupéfait, scandalisé l'abbé Gennotte observe avec une anxiété grandissante ce drame que son arrivée semble avoir porté à son paroxysme. Il ne comprend pas. Pourquoi tant de haine ? Depuis quatorze ans soeur Félicienne est à Andoy une institutrice compétente, pieuse et digne. Pourquoi depuis trois ans est-elle en butte à cette animosité grandissante ?

Comment le curé Dassy s'est-il laissé impliquer dans ce conflit d'une manière si honteuse, si peu conforme au principe de charité chrétienne qu'il est censé défendre ?

La rumeur prétend que ce chaos a une cause dérisoire : soeur Félicienne aurait commandé du charbon chez Alfred Romain, le rival commercial d'Eugène Lizée !

Faute impardonnable qu'elle devait très chèrement payer.

Peut-être l'abbé Dassy fréquentait-il trop assidûment le café Lizée ? Peut-être y confiait-il trop imprudemment ses problèmes paroissiaux ? Toujours est-il que, par exemple, soeur Félicienne devait aller se confesser (de quoi mon Dieu ? ) tous les samedis à Lives à une lieue d'Andoy parce que son curé ne voulait plus l'entendre.

*Mais je passe sous silence bien des faits et gestes car ce gros cahier ne suffirait pas pour inscrire tout ce que l'on disait à Andoy concernant le conflit entre le curé Dassy et la soeur Félicienne. Prenons garde de ne pas nous départir de la règle énoncée dans le Rituel Romain "omnis tamen infamiae vitetur occasio" (il faut cependant éviter tout ce qui peut causer la honte).*

Sans doute y a-t-il à cette triste affaire des causes sous-jacentes plus politiques.

Voulait-on à travers la soeur nuire au château ? Les ramifications du socialisme naissant ont-elles joué un rôle ?

Il est vrai aussi qu'il avait eu des prémices et qu'au long de ses cinquante ans de présence à Andoy la congrégation des Filles de Marie avait connu plusieurs périodes troublées (ce n'était pas pour empêcher les soeurs de se sauver qu'il y avait des barreaux à certaines fenêtres...)

Et puis l'abbé Gennotte n'est pas non plus épargné par la tourmente. L'hostilité manifestée à son égard en janvier ne se réduit guère ; tous ses gestes sont soumis aux contrôles les plus mesquins : ses sermons, le temps qu'il met à dire la messe, ses allées et venues et surtout son attitude dans ce conflit qui divise la paroisse. Il reçoit des lettres anonymes le menaçant de bombes...

Mais il tente de rester au-dessus de la mêlée ; ce qui a pour résultat de lui mettre tout le monde à dos : les partisans du curé Dassy lui en veulent d'avoir remplacé leur chef de file et voici que les partisans de soeur Félicienne lui en veulent de l'avoir laissé partir.

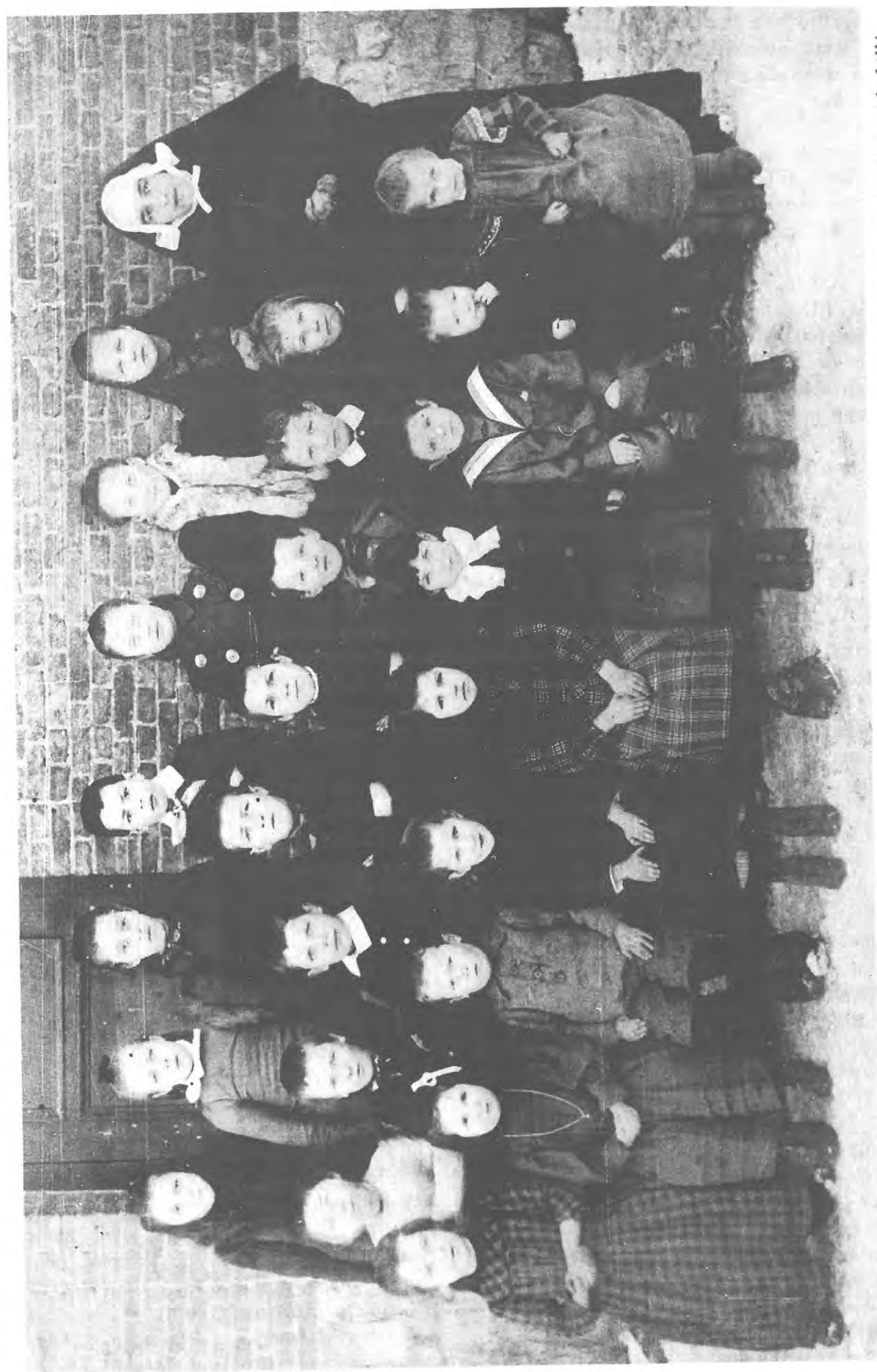
### SOEUR JEANNE

Parce que soeur Félicienne s'en va. Au mois de mars (1902) elle reçoit une lettre de sa Supérieure la rappelant le plus vite possible au couvent.

Les soeurs Jeanne et Marie Martin remplacent aux vacances de Pâques les soeurs Félicienne et Louisa rentrées au couvent à Pesche.

Vous vous dites avec soulagement, amie lectrice, ami lecteur, que le départ de la principale intéressée va mettre un point final à cette lamentable histoire. C'est mal connaître les ressources de la malignité ; l'affaire rebondit grâce à soeur Jeanne !

Dûment mise au courant de la triste situation de la paroisse et de la division des esprits voilà que, à la stupeur du curé, cette



*Une classe de l'école des soeurs à la fin du siècle dernier (probablement en 1889). Document très rare qui montre comment étaient habillés les petits garçons, les petites filles et les Filles de Marie de Pesche. La soeur pourrait être Soeur Félicienne.*

Collection José Bette

soeur Jeanne s'enflamme pour un autre parti, l'autre hélas !, celui des persécuteurs de la soeur Félicienne. Et s'oppose ainsi illico à son curé ; qui est de plus en plus malheureux.

Soeur Jeanne attaque en force par le biais des enfants. Elle traite ceux du parti rival d'une manière tellement odieuse que Joseph Noël (un officier du fort, le chef de file des partisans de soeur Félicienne) en arrive à devoir retirer ses deux filles de l'école d'Andoy (il les met en pension à Champion). Mais il se rend aussi à Pesche pour mettre la Supérieure au courant des agissements insupportables de cette religieuse exagérément partisane.

Messieurs les Inspecteurs écrivirent au couvent de Pesches pour obtenir le retrait de la soeur Jeanne qui était un brouillon pour la malheureuse paroisse descendue plus bas que les paroisses où les socialistes sont au pouvoir ! (sic)

Messieurs les Inspecteurs obtiennent satisfaction aux grandes vacances de 1903. Mais la décision de la Supérieure va bien au-delà de leurs espérances : les Filles de Marie ne fourniront plus de religieuses à l'école d'Andoy.

De soeur Marie Céleste, Supérieure Générale de la Congrégation des Filles de Marie à l'abbé Gennotte :

Monsieur le Curé,

Je regrette vivement de devoir vous écrire que le conseil vient de prendre une décision définitive au sujet de la maison d'Andoy. Nous avons bien prié, bien réfléchi et nous pensons que pour le bien de votre paroisse il est mieux que nous nous retirions. D'autres religieuses n'étant connues de personne feront cesser ces partis qui divisent si malheureusement la localité. Pourvu que le bien s'opère et que le nom de Dieu soit glorifié peu importe la voix n'est-ce pas, Monsieur le Curé !

Changer Soeur Jeanne c'est irriter les uns et contenter les autres ; sa remplaçante

sera de même accueillie par les uns, rejetée par les autres : vous comprenez, Monsieur le Curé, que cet état de choses doit nécessairement finir. Or le vrai et unique moyen c'est le retrait définitif de nos religieuses.

Nous sommes tristes pour Monsieur le Curé qui s'est montré si dévoué pour nos soeurs, nous le remercions de tout coeur pour ce qu'il a fait et nous demandons à Dieu de le rémunérer lui-même comme il le mérite.

Nous ne prévenons pas nous-mêmes Monsieur le Bourgmestre ni Monsieur de Moreau de crainte que la chose ne s'ébruite trop indiscretement. Nous laissons à Monsieur le Curé le soin de leur faire connaître la chose confidentiellement.

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, l'hommage de mon profond respect et de ma vive gratitude.

Soeur Marie Céleste

Couvent de Pesches, le 18 septembre 1903.

Monsieur le curé réalise le souhait de la Supérieure en se rendant en grande hâte au château où le baron fait en grande urgence appeler le bourgmestre. Ce conseil des sages, soucieux de maintenir l'Eglise au milieu du village, tente d'apitoyer la Supérieure à coup de télégrammes et de lettres recommandées. La menace même est utilisée ; celle de recourir aux tribunaux ou de prendre une institutrice laïque aux frais du couvent de Pesches. La Supérieure reste inflexible.

De Soeur Marie Céleste etc.  
toujours à l'Abbé Gennotte :

Monsieur le Curé,

Malgré le désir que j'ai de vous faire plaisir je ne puis revenir sur la décision que j'ai prise avec le conseil. Nous avons grand besoin de nos soeurs et comme nous sommes au moment de faire le placement de nos sujets nous avons disposé des deux religieuses d'Andoy qui devront être à leurs postes avant la rentrée des classes.



D'Est-Comand  
Ducroix-Beaumont  
219 rue de Bruxelles  
Naninne

L'abbé Gennotte avait vraiment grande allure.  
Une allure de chanoine à tout le moins.

Veuillez agréer, avec tout mes regrets, l'hommage de mon profond respect et de ma vive gratitude.

Soeur Marie Céleste

Couvent de Pesches, le 21 septembre 1903

Et à la fin du mois de septembre, Louis Oger-Jacques, cultivateur, conduisit à la station de Naninne les meubles de soeur Jeanne qui partit pour La Louvière. Ainsi pendant cinquante ans les religieuses de Pesches se sont dévouées corps et âmes à l'instruction et à l'éducation des enfants de

la paroisse d'Andoy ; quelques années de mauvaise administration de la paroisse ont suffi pour amener le peuple contre elles...

C'est fin septembre aussi que meurt la soeur de l'abbé Gennotte ; sa soeur Anna qui l'avait accompagné au presbytère d'Andoy et qui l'encourageait de ses prières :

Ayez confiance ! dans quelques années la paroisse sera remise sur pied. Votre patience et votre zèle seront agréables à Dieu. Je ne serai plus de ce monde mais je prierai la bonne Sainte Vierge Marie...

C'est alors aussi qu'il contracte *une maladie qui n'a pas de guérison, qui l'oblige à suivre un régime assez sévère, lui qui jouissait d'une santé si robuste* (il s'agit du diabète dont il mourra en 1912). *Mais tout pour Dieu ! ... que sa volonté se fasse ; peut-être que dans trois ou quatre ans je serai dans l'éternité ! ... Je suis monté au Calvaire mais le Christ y est monté avant moi ! ...*

*Ce qui me chagrine le plus c'est la perte de ma chère soeur Anna morte vingt ans avant le temps, d'après le docteur Renard. Vous auriez dû rester à Daussoulx, disait-il, ou accepter une paroisse au Congo ; les sauvages vous auraient mieux reçu et votre soeur vivrait encore...*

Ces malheurs n'empêchent pas ses voisins de le harceler sous prétexte que c'est lui qui a fait partir soeur Jeanne. Triste période qui voit soeur Félicienne mourir au couvent de Pesches. Ce qui vaut au curé une nouvelle recommandation.

*Monsieur le Curé,*

*La soeur Félicienne est en train de mourir ; en cas de mort, veuillez avoir l'obligeance de ne pas la recommander à l'église, car il nous serait bien pénible de voir au couvent de Pesches ces éneumènes d'Andoy..*

*Soeur Marie-Céleste*

Pauvre soeur ! Peut-être est-elle morte de la méchanceté de ceux à qui elle avait dévoué sa vie !

## LES SOEURS DE NANCY

L'abbé Gennotte s'obstine ; il veut des religieuses à Andoy : il en obtiendra d'un autre couvent.

A Falmignoul, où il avait été nommé en 1890, il y avait des soeurs de Nancy et notamment une certaine soeur Saint Firmin. Il lui demande d'intervenir auprès de la

maison mère. L'affaire se conclut rapidement et c'est ainsi que les Filles de Marie de Pesches ont été remplacées par les soeurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy. Le jeudi 8 octobre arrivent à Andoy soeur Adélaïde (de Verdun), soeur Melchtide (de Virton) et Anna Noël (d'Awenne) institutrice laïque (les religieuses ne sont pas diplômées).

Cette arrivée a été préparée par un sermon énergique sur l'état de la paroisse et l'interdiction aux paroissiens de se mêler des affaires des religieuses ; défense absolue aux femmes d'aller cancaner devant l'école ; c'est au curé, et au curé seulement, de s'occuper des religieuses.

Malgré cela le climat n'est pas des meilleurs et les institutrices ne se plaisent guère à Andoy. Anna Noël ne résiste qu'un peu plus d'un an et est remplacée en janvier 1905 par Alphonsine Guillaume (de Léglise).

Soeur Adélaïde et Soeur Melchtide tiennent deux ans ; en septembre 1905 elles sont remplacées par Soeur Saint-Joseph, Soeur Hélène et Soeur Gonzague, trois Alsaciennes qui s'entendent tellement mal que soeur Saint-Joseph, la supérieure de ce mini-couvent, repart après quelques mois à Nancy.

L'abbé Gennotte se désespère : *Que faire ? que dire ? quitter cette paroisse d'Andoy où je n'ai eu que des épreuves ! ... Je ne suis pas prophète mais au train dont les choses se passent je crois qu'en punition de tout ce qui s'est passé ici vis-à-vis des religieuses il n'y en aura jamais plus. Il faudrait pour Andoy une bonne institutrice laïque, intelligente assez pour comprendre la situation des esprits bouleversés et trompés pendant trois ans (de 1899 à 1902). Mon Dieu envoyez-nous une bonne et sainte institutrice laïque pour travailler également au redressement de cette malheureuse paroisse...*

Six mois plus tard la prophétie se réalise et la prière du curé est exaucée. En avril 1906 les temps sont accomplis, les dernières soeurs quittent le village, c'est la fin de la

présence des religieuses à Andoy ; l'installation des institutrices laïques (bonnes et saintes...) Henriette Jadin, 26 ans, pour les primaires et Marthe Gérard, 19 ans, pour les gardiennes se fait dans le calme et l'indifférence. La paix semble redescendue sur l'école d'Andoy.

Cet épisode de la vie de la paroisse d'Andoy a été raconté d'après les mémoires heureusement laissés par l'abbé Gennotte (les passages en italique sont de sa plume, une plume magnifique appuyant avec élégance les pleins et les déliés). Pour être vraiment objectif l'auteur aurait dû disposer des points de vue des autres protagonistes mais hélas ils n'ont guère laissé de traces.

La lectrice, le lecteur devront donc se faire une opinion à partir de ce seul son de cloche

(ce qui tombe bien pour un curé). Il vous reste par exemple à imaginer le caractère des personnages : l'abbé Dassy, Eugène Lizée, Soeur Félicienne, Soeur Jeanne et les autres. Imaginer aussi qu'après tout ce conflit résulte peut-être simplement de l'affrontement de personnalités fortes, autoritaires, incapables de conciliation et de compromis. L'Histoire restera muette, le roman peut la compenser, à vous de l'inventer.

Pour le dire autrement : heureusement nous avons la mémoire et les rêves pour la ravauder quand elle a des trous (Daniel Boulanger).

Géo Donnet.



*Les soldats du fort en goguette au Café du Midi (chez Pirmez, aussi négociant en grains et farine comme l'indique l'enseigne).*



**D'UN SOUVENIR DE GUERRE...**

Les prisonniers du Stalag XIII C à Hilgartshausen en Bavière. Parmi ceux-ci, un ancien du fort d'Andoy : Jules Bette (debout à l'arrière, 2ème à partie de la gauche).

**... A UN SOUVENIR TOURISTIQUE**

En juillet 1966, Jules Bette retourne en touriste avec sa famille (à gauche sur la photo) en Bavière pour montrer l'endroit où il a été prisonnier pendant 5 ans. Il y retrouve la grosse ferme de Hilgartshausen pour laquelle il a du travailler



Chaussée de Marche 90  
5141 WIERDE  
☎ (081) 40 11 24

**CEGELEC**

MONMART ALBERT

CHAUSSEE DE MARCHE, 943  
5100 WIERDE  
TEL FAX : 081/400 100

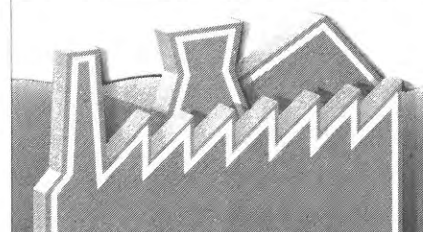
**JardiSart**

Architecte paysagiste - Plantes en container - Plantes vivaces - annuelles - Aquatiques - Fruitières - Conifères - Engrais - Terreau - Phyto - Outillage - Machines - Création et entretien de jardins - Aménagement d'accès (pavage, etc...) - Pièces d'eau - Nourriture pour bétail. -

Bureau d'étude  
Ouvert 9h-18h

25 rte Nationale 4  
5330 SART-BERNARD (A 5 min de Namur)  
(081) **40 01 84** - FAX (081) 40 23 10

TOUS LES SERVICES BANCAIRES  
REUNIS SOUS UN MEME TOIT.



EPARGNE  
COMPTES  
EMPRUNTS  
ASSURANCES  
CREDIT A L'INDUSTRIE

DANS NOTRE REGION C'EST AUSSI

**Jean-Luc LAMBOTTE et Cie scs**

Rue de Nanvoie, 2	Chée de Louvain, 367
5100 ANDOY-WIERDE	5004 BOUGE
☎ (081) 40 03 22	☎ (081) 21 10 05

A L'AGENCE OU A VOTRE DOMICILE :

PLACEMENTS - FINANCEMENTS - ASSURANCES - DEVICES ETRANGERES - OPERATIONS EN BOURSE - PRETS HYPOTHECAIRES - LIVRETS D'EPARGNE - PAIEMENTS DE TOUS COUPONS - A BOUGE : SALLE DE COFFRE - BANCONTACT

**COLORAMA**

TOUT POUR L'INTERIEUR  
PAPIERS PEINTS \* TENTURES \* COULEURS  
COUVRE-SOLS \* ACCESSOIRES \* DIVERS

CHAUSSEE DE MARCHE, 927  
5100 WIERDE  
TEL : 081/40 05 27

NAMUR  
FLAWINE  
COUVIN



**Agnès et Antoine HESBOIS THYVIS**

AGENTS AGREES

DE LA SOCIETE NATIONALE DE CREDIT A L'INDUSTRIE  
ET DE L'OCCH

## TOUTES OPERATIONS BANCAIRES

SUR RENDEZ-VOUS  
A VOTRE DOMICILE  
A VOTRE MEILLEURE CONVENANCE

☎ : 081 / 40 07 41  
Avenue des Cytises, 9  
5100 ANDOY-WIERDE



### MULTI-MINI-SERVICES

"TREFOIS Léon."

5100 JAMBES

Tél. 081 - 308520

### LAMBOTTE José

TRAVAUX DE MACONNERIE

(gros oeuvre. maçonnerie décorative)

TRANSFORMATIONS

BETON, CHAPES, CARRELAGES, ETC.

RUE DU PERSEAU 51 - 5100 ANDOY

☎ : (081) 40 10 96

R.C. Namur : 57.968 T.V.A. : 690.240.914. Entreprise enregistrée



assureur-conseil  
prêts - placements

Rue du Fort d'Andoy, 15

5100 WIERDE ☎ (081) 40 16 77

**IP** Lambotte Patrice  
Entrepreneur de jardins  
Diplômé de l'Ecole Horticole de Gembloux

Création et entretien - Plantations  
Tailles, élagages, abattages  
Scarification, etc ...

Chaussée de Louvain 1000  
5022 Cognelée

Tél: 081/21 57 06  
ou 081/40 03 22